Chicken Farmers of Canada
Les Producteurs de poulet du Canada

Annual Report 1999

Steely Determination

FOR PRESENTATION TO THE

MINISTER OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD

THE HONOURABLE LYLE VANCLIEF

AND THE NATIONAL FARM PRODUCTS COUNCIL

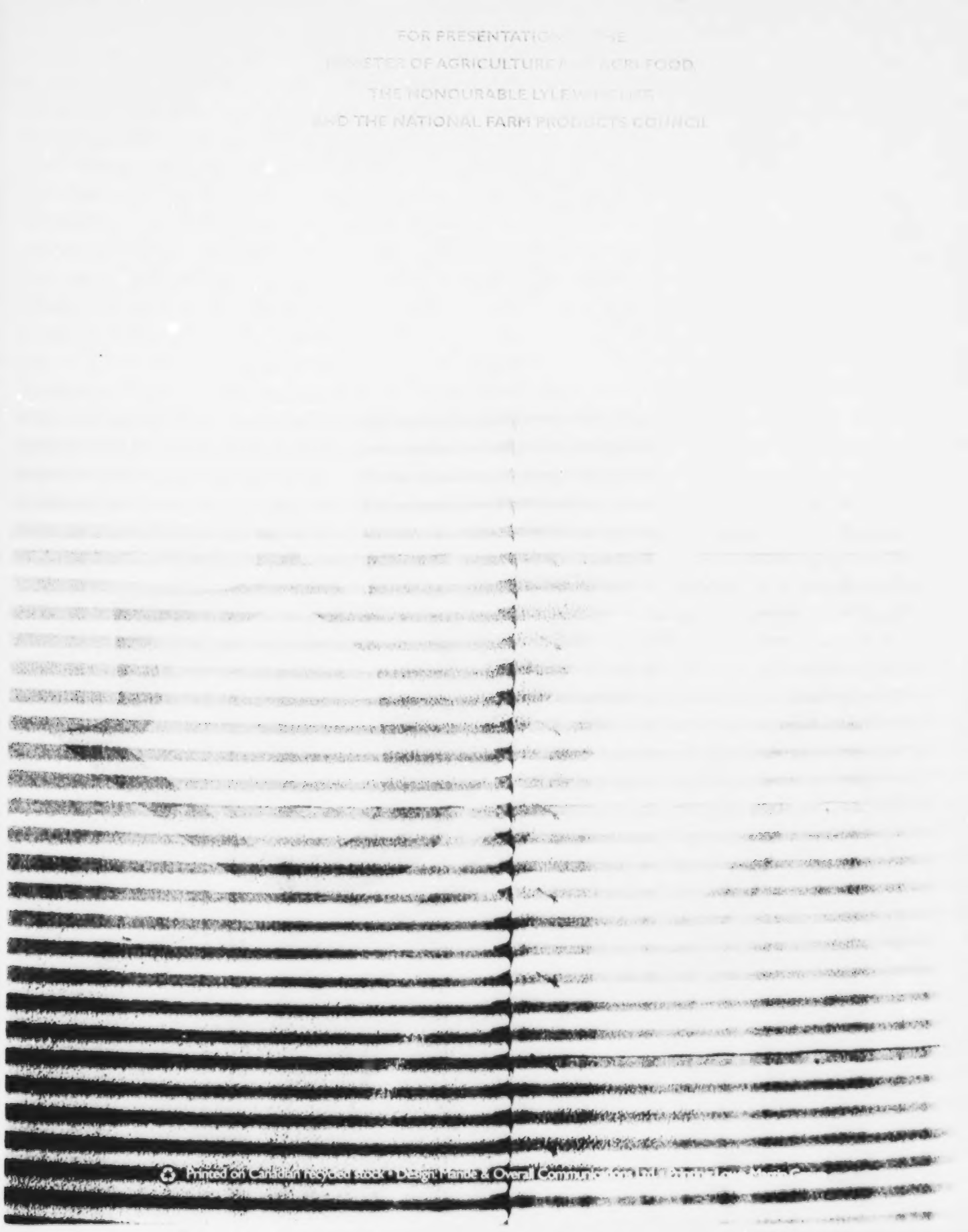

Printed on Canadian recycled stock • Design, Mande & Overall Communications Limited

Chicken Farmers of Canada

Table of Contents

Advancing On All Fronts	2
CFC Board Of Directors 1999	3
New Beginnings	4
Stepping Stones To Success – The Strategic Plan	5
The Canadian Chicken Market In 1999	6
Managing The System	10
Safe, Safer, Safest	13
The Year In Trade – First Things First	14
Getting The Messages Out	16
About CFC	18
CFC Staff	19
CFC Committees 1999	20
Conferences And Meetings 1999	20
Auditors Report And Financial Statements	21

Chicken Farmers of Canada
Suite 300, 377 Dalhousie Street
Ottawa, Ontario K1N 9N8
Tel.: (613) 241-2800 Fax: (613) 241-5999
E-mail: cfc@chicken.ca Website: www.chicken.ca

ISSN 1491-4395

Advancing On All Fronts

I've always believed that if people work as a team they can achieve anything. This year proved it – with bold initiatives in almost every area of CFC.

The best way to put the year in context is to look at our plan for the future of the chicken industry. This is truly a plan where everyone had input into where our industry should be headed. During the year CFC Board of Directors and Staff drafted and approved CFC's Strategic Plan and put in the resources needed to carry the plans out.

Our Mission: *To build a consumer-driven chicken industry that provides opportunities for profitable growth for all stakeholders*. Within CFC's *Strategic Plan*, we have focused on three vision areas:

- System performance
- Food safety and quality
- Market expansion

"This year was marked by initiative: we set our course for the future – not just for our farmers, but for the entire chicken industry."

In the area of system performance, CFC has been actively working towards developing a new version of the Federal-Provincial Agreement (FPA); the overall reality of a bottom up system with all ten provinces signed on. CFC is encouraged by the support of the ten Provincial Ministers of Agriculture and the ten Provincial Supervisory boards in drafting a new Federal Provincial Agreement. Our goal is to have a new FPA signed by December 31, 2000.

In the area of food safety and quality, a key development was this year's implementation of CFC's on-farm food safety program titled *Safe, Safer, Safest*, which included a detailed manual. There was involvement right across the country on this project.

CFC's plan for market expansion also became a reality this year, showing 5.8% growth in chicken production over last year. Also along the lines of market expansion, CFC sent two members from the CFC Executive Committee on an Asian Poultry Meat Export Awareness Mission in the fall. The purpose of the mission was to assess the potential of Asian markets for expanded sales of Canadian poultry meat products.

Of course, I am also very proud of our success in the area of trade. I would like to commend the Canadian Federation of Agriculture for achieving a unified agriculture trade position, which incorporated the needs of our chicken farmers and balanced those needs with the rest of Canada's agricultural groups – a positive state of readiness for the WTO talks.

We have been fortunate to have the support of key people in our industry. I would like to extend my personal thanks, as well as on behalf of all of our members, to Minister Lyle Vanclief for his availability and sound advice over the past year. Similarly, I would like to thank Cynthia Currie and the National Farm Products Council for their support.

I would like to give my personal thanks to this year's Directors, for being supportive and open minded. This year's Executive was instrumental in helping CFC achieve the measure of success that it did.

I would be remiss if I did not mention a big part of our team – CFC's staff – and their hard work and ability in working with the different issues.

And last but certainly not least, a special thank you to Mike Dungate for his dedication and teamwork approach to the Canadian chicken industry.

And when our organization keeps coming up with successful ideas and initiatives – it proves beyond a doubt that when **everyone** in the industry works together we achieve success.

David Fuller
Chairman

100-04369/

CFC
Board Of Directors 1999

David Fuller
Chairman
Nova Scotia

Reg Ference
1st Vice-Chairman
Alberta

André Gravel
2nd Vice-Chairman
Quebec

John Slot
Executive Member
Ontario

Daryl Arnold
British Columbia

Matthew Harvie
Alternate
Nova Scotia

David Keet
Saskatchewan

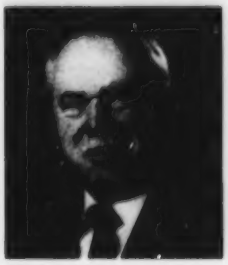

Waldie Klassen
Manitoba

David Mackenzie
Prince Edward Island

Yvon Cyr
New Brunswick

Eugene Legge
Newfoundland

Nigel Beattie
Canadian Restaurant and Foodservices Association

Pearl Cooper
Canadian Poultry and Egg Processors Council

Lem Janes
Further Poultry Processors Association of Canada

Phil Kudelka
Canadian Poultry and Egg Processors Council

New Beginnings

1999 was a year of new beginnings for CFC. These new beginnings are best symbolized by the fundamental change in how we operate. Not only have we clearly articulated a definitive and far-reaching *Strategic Plan* for the Canadian chicken industry, but we have also put in place processes to ensure that all that we do is guided by, and supportive of, the new strategic plan.

This year, the *Strategic Plan* had – and will continue to have – an impact on the day to day operations at CFC, as well as on long-range future plans for our farmers and the industry. Why? Because it lays out in detail not just where we want to be but also how to get there. It symbolizes our determination to change from a reactive to a proactive organization.

New beginnings? They occurred in nearly every major policy area.

New FPA – Our work to develop a renewed Federal-Provincial Agreement (FPA) has laid the groundwork to achieving more stability for our industry. By concluding the renewed FPA in 2000, we will put in place a solid legal foundation that enshrines the market-responsive bottom-up approach to managing supply, and bring B.C. fully into the fold.

New food safety program – In support of our Strategic Plan goal to become number one in the world in food safety, we successfully implemented our own *Safe, Safer, Safest* On-Farm Food Safety Assurance Program on all our chicken farms.

New trade position – Our ability to strike out in new directions was also rewarded in the area of trade this year. Our diligent efforts with fellow farmers and industry stakeholders culminated in the development of a credible, united and inclusive Canadian negotiating position that incorporated the fundamental interests of chicken farmers. While the World Trade Organization (WTO) failed to launch a new round of trade negotiations in Seattle, we were ready. CFC will continue to ensure that the government's level of commitment doesn't waver, and we will support Canada in advancing its position internationally.

New communication – With the new strategic direction and the marked increase in the diversity and number of initiatives undertaken to support it, communication with our membership is critical. 1999 marked the first complete year of the new publication, *The Chicken Farmer*, and we also initiated a biweekly *Director's Update*, as well as special mailings on key issues. Since communication works best when it goes both ways, in 2000 we plan to conduct a census of our membership to ensure that we address issues of importance to you.

> **"New beginnings speaks to the ability of high performance organizations to renew themselves, to continue to deliver value to their members; and to be relevant in today's and tomorrow's reality – CFC is that type of organization."**

New staff – We welcomed six new faces at CFC this year – and with the additions, made the decision to move to new office space in 2000. Our new recruits have meshed well with their veteran colleagues to create a formidable team. Together, they deserve credit for turning ideas into reality. To Juliet, Yvon, Nicole, Yves, Susan, Yves, Paula, Giuseppe, Chantal, Michael, Michel, Janet, Debbie, Kim, Rob, Lou, Johanne and Nathalie – thank you for your determination, dedication and support to me, to CFC and to Canada's chicken farmers.

New chairman – David Fuller made his imprint on CFC this year. His energy and dedication have ensured the success of many of the new beginnings at CFC; and his ability to work with anyone and everyone at all levels of industry and government has helped us immeasurably.

As we enter the new millennium, CFC already has a jump-start on new beginnings. We are launched on our path and determined that CFC is relevant – and ready to deliver.

Mike Dungate
General Manager

Stepping Stones To Success – The Strategic Plan

The adoption by the Board of Directors of a new Strategic Plan – our vision for the future – in January of 1999 had a tremendous impact on every major policy area at CFC. The Plan – the culmination of some serious analysis and creative thinking from every sector of the industry – was thoroughly communicated to our provincial boards over the year. Implementation plans were drawn and resources were allocated.

The mission statement: *To build a consumer-driven chicken industry that provides opportunities for profitable growth for all stakeholders* captures the essence of our renewed focus, focus that should spill over in all of our activities grouped into three broad yet crucial areas: *overall system performance, food safety and quality, and market expansion*.

As stated in its mission, CFC believes if the Canadian chicken industry is to be successful, the consumer must be the main focus. And that all parties in the chain must work together, and strive to make the **right** decisions, instead of being concerned with **who** makes the decisions.

THE KEY GOALS OF THE STRATEGIC PLAN

The Strategic Plan's goals for the industry:

- Optimize the growth, profitability and stability of the industry
- Become no. 1 in the world in food safety, systems and controls
- Consistently meet or exceed the quality expectations of consumers
- Enhance the public's positive attitude to Canadian chicken
- Leave the smallest imprint on the environment
- Be no. 1 in per capita consumption of meat in Canada
- Build exports as part of the industry strategy for growth

The Plan is a blueprint and a guide to keep the Canadian chicken industry growing, in a modern way that reflects the realities of the marketplace as well as those of our farmers. CFC is confident that this commitment to continuous improvement will ensure a healthy future for all.

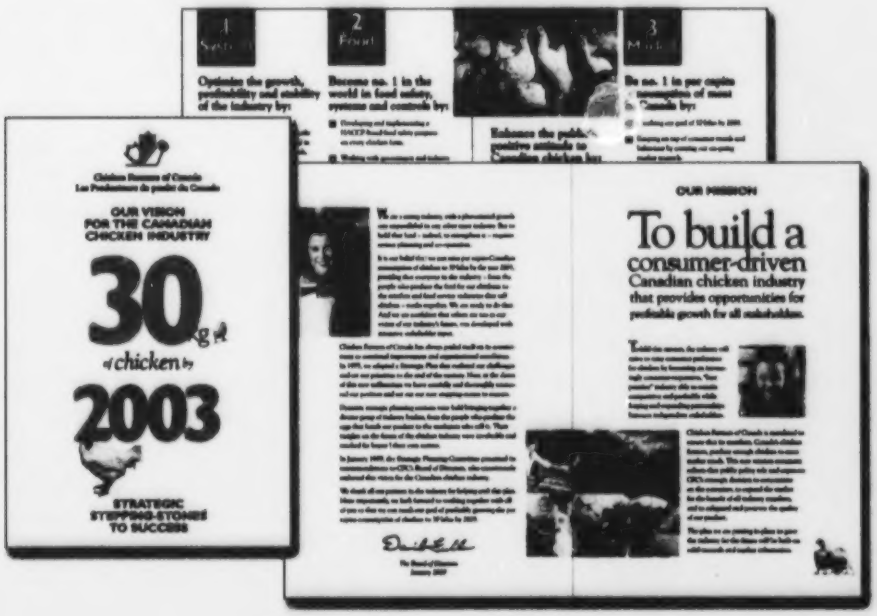

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

The Canadian Chicken Market In 1999

CHICKEN CONSUMPTION HITS AN ALL-TIME HIGH

Chicken had an exceptional year in 1999 with a new all-time high for Canadian chicken consumption of 27.9 kilograms per person: a significant jump – since it means Canadians ate 1.8 kilograms more chicken per person than in 1998.

Naturally, there was a corresponding increase of 5.8 per cent in chicken production, which mirrors last year's growth.

It is estimated that exports in 1999 will reach 62.5 million kilograms, while total imports of chicken and chicken products will total approximately 72.0 million kilograms.

Storage stocks were 25.3 million kilograms on January 1st 1999 and ended the year at 21.9 million kilograms, a reduction of 4.0 million kilograms. During the year, storage stocks ranged from a high of 27.9 million kilograms in April to a low for the year of 20.0 million kilograms in December. With the exception of February, when stocks were at 25.1 million kilograms, storage stocks in January and March were almost 26 million kilograms and increased to almost 28 million kilograms in April and May. In June and July, stocks dropped to 25 million kilograms and continued to fall until December, when they reached their stated low of 20 million kilograms. Storage stocks ended the year at almost 22 million kilograms.

PROVINCIAL PRODUCTION

In 1999, Canada's total chicken production reached 838.3 million kilograms – an increase of 5.8 per cent. All provinces increased production compared to the previous year.

Western Canada continued to lead the country in growth, increasing production by 9.9 per cent over 1998, including Saskatchewan, which had the largest year-over-year growth at 20.3 per cent. This growth was based on Saskatchewan's *exceptional circumstances* agreement under the National Allocation Agreement – which allows Saskatchewan to nearly double production over four years.

Manitoba grew by 11.2 per cent, and British Columbia and Alberta rose by 9.6 per cent and 7.7 per cent, respectively. Quebec and Ontario increased 1999 production 4.5 per cent and 3.7 per cent, respectively, over 1998. For Central Canada, this represents an overall increase of 4.1 per cent.

After reporting a decrease of 0.7 per cent in 1998 compared to 1997, Prince Edward Island reported an 8.9 per cent increase in 1999 compared to 1998. The Atlantic region increased production by 4.2 per cent. Nova Scotia, New Brunswick, and Newfoundland increased production 6.1 per cent, 2.9 per cent, and 0.7 per cent, respectively, over last year.

1999 Provincial Production of Chicken (Millions of kg Eviscerated)

Province	BC	AB	SK	MB	West	ON	QC	Central	NB	NS	PE	NF	Atlantic	Total
1999	129.8	77.3	19.4	35.1	260.8	273.7	237.3	511.0	22.9	29.4	3.1	11.1	66.5	838.3
% change over 1998	9.6	7.7	20.3	11.2	9.9	3.7	4.5	4.1	2.9	6.1	8.9	0.7	4.2	5.8

Quota Periods

Period A-24	Jan. 17, 1999	–	March 13, 1999
Period A-25	March 14, 1999	–	May 8, 1999
Period A-26	May 9, 1999	–	July 3, 1999
Period A-27	July 4, 1999	–	Aug. 28, 1999
Period A-28	Aug. 29, 1999	–	Oct. 23, 1999
Period A-29	Oct. 24, 1999	–	Dec. 18, 1999
Period A-30	Dec. 19, 1999	–	Feb. 12, 2000

FARMER PRICES

In 1999, the weighted average farmer price in Central Canada ranged from a high of $1.15 per kilogram in periods A-27 and A-28 to a low of $1.10 per kilogram in period A-25. Because Ontario remains the leader in establishing the farm price, changes in Ontario's price were usually reflected in farmer prices across the country.

Weighted average farmer prices in Central Canada began the year at $1.13 and fell by 3 cents per kilogram to their lowest levels in mid-March at $1.10 per kilogram. The producer price increased by another 2 cents per kilogram to $1.15 per kilogram from the beginning of July to the end of October – when prices fell by 2 cents per kilogram to the $1.13 level. Prices decreased another 0.5 cents per kilogram in mid-December, ending the year at $1.125 per kilogram.

Weighted average farmer prices equaled $1.148 per kilogram in 1999, which is 7.5 cents per kilogram less than in 1998.

WHOLESALE PRICES

Wholesale prices fluctuated marginally throughout the year, with Quebec's monthly average wholesale price for whole birds in January at $2.30 per kilogram, the lowest level of the year. During the year the price reached a high of $2.42 per kilogram in July and September and ended the year at $2.36 per kilogram. In 1999, the average wholesale price in Canada was $2.44 per kilogram, down almost 7 cents per kilogram from the $2.51 average price per kilogram reported in 1998.

RETAIL PRICES

The average 1999 Consumer Price Index (CPI) for chicken increased 2.0 per cent compared to 1998. On a monthly basis, retail prices increased in the first two months of the year compared to the previous month. However, over the next five months, with the exception of May, the CPI fell compared to the previous months.

In August, retail prices increased, and the trend continued for the remainder of the year except for October. Retail prices reached a yearly low in April, while reaching a yearly high during September.

Retail prices in December 1999 were 3.6 per cent higher than in December 1998. Statistics Canada's CPI publication monitors price changes for chicken at the retail counter, but only takes into account whole bird price fluctuations.

Prince Edward Island, Ontario and Western Canada reported increases in the annual average retail price for whole birds, while the rest of the country reported decreases. Overall in 1999, retail prices for chicken parts decreased in comparison to 1998.

CONSUMPTION

Total Canadian chicken consumption reached 851.8 million kilograms in 1999 – an increase of 6.8 per cent over 1998.

The second and third quarters of the year saw the largest increases in consumption, at 9.3 and 7.5 per cent, respectively. The first and fourth quarters increased 6.5 per cent and 6.1 per cent, respectively.

The 1999 estimate for per capita consumption (PCC) of chicken is 27.9 kilograms, an increase of 1.8 kilograms from the previous year. This increase demonstrates the continuing strong demand for chicken.

Change in Per Capita Consumption Between 1989 and 1999 (%)

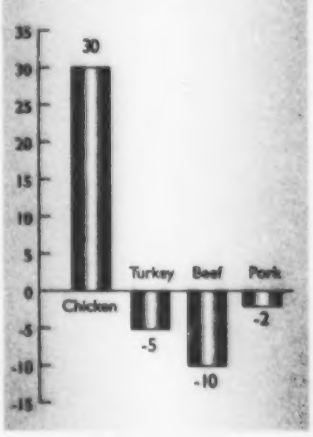

The Canadian Chicken Market In 1999

CHICKEN CONSUMPTION HITS AN ALL-TIME HIGH

Chicken had an exceptional year in 1999 with a new all-time high for Canadian chicken consumption of 27.9 kilograms per person: a significant jump – since it means Canadians ate 1.8 kilograms more chicken per person than in 1998.

Naturally, there was a corresponding increase of 5.8 per cent in chicken production, which mirrors last year's growth.

It is estimated that exports in 1999 will reach 62.5 million kilograms, while total imports of chicken and chicken products will total approximately 72.0 million kilograms.

Storage stocks were 25.8 million kilograms on January 1st 1999 and ended the year at 21.9 million kilograms, a reduction of 4.0 million kilograms. During the year, storage stocks ranged from a high of 27.9 million kilograms in April to a low for the year of 20.0 million kilograms in December. With the exception of February, when stocks were at 25.1 million kilograms, storage stocks in January and March were almost 26 million kilograms and increased to almost 28 million kilograms in April and May. In June and July, stocks dropped to 25 million kilograms and continued to fall until December, when they reached their stated low of 20 million kilograms. Storage stocks ended the year at almost 22 million kilograms.

PROVINCIAL PRODUCTION

In 1999, Canada's total chicken production reached 838.3 million kilograms – an increase of 5.8 per cent. All provinces increased production compared to the previous year.

Western Canada continued to lead the country in growth, increasing production by 9.9 per cent over 1998, including Saskatchewan, which had the largest year-over-year growth at 20.3 per cent. This growth was based on Saskatchewan's *exceptional circumstances* agreement under the National Allocation Agreement – which allows Saskatchewan to nearly double production over four years.

Manitoba grew by 11.2 per cent, and British Columbia and Alberta rose by 9.6 per cent and 7.7 per cent, respectively. Quebec and Ontario increased 1999 production 4.5 per cent and 3.7 per cent, respectively, over 1998. For Central Canada, this represents an overall increase of 4.1 per cent.

After reporting a decrease of 0.7 per cent in 1998 compared to 1997, Prince Edward Island reported an 8.9 per cent increase in 1999 compared to 1998. The Atlantic region increased production by 4.2 per cent. Nova Scotia, New Brunswick, and Newfoundland increased production 6.1 per cent, 2.9 per cent, and 0.7 per cent, respectively, over last year.

1999 Provincial Production of Chicken (Millions of kg Eviscerated)

Province	BC	AB	SK	MB	West	ON	QC	Central	NB	NS	PE	NF	Atlantic	Total
1999	129.0	77.3	19.4	35.1	260.8	273.7	237.3	511.0	22.9	29.4	3.1	11.1	66.5	838.3
% change over 1998	9.6	7.7	20.3	11.2	9.9	3.7	4.5	4.1	2.9	6.1	8.9	0.7	4.2	5.8

Quota Periods

Period A-24	Jan. 17, 1999	–	March 13, 1999
Period A-25	March 14, 1999	–	May 8, 1999
Period A-26	May 9, 1999	–	July 3, 1999
Period A-27	July 4, 1999	–	Aug. 28, 1999
Period A-28	Aug. 29, 1999	–	Oct. 23, 1999
Period A-29	Oct. 24, 1999	–	Dec. 18, 1999
Period A-30	Dec. 19, 1999	–	Feb. 12, 2000

FARMER PRICES

In 1999, the weighted average farmer price in Central Canada ranged from a high of $1.15 per kilogram in periods A-27 and A-28 to a low of $1.10 per kilogram in period A-25. Because Ontario remains the leader in establishing the farm price, changes in Ontario's price were usually reflected in farmer prices across the country.

Weighted average farmer prices in Central Canada began the year at $1.13 and fell by 3 cents per kilogram to their lowest levels in mid-March at $1.10 per kilogram. The producer price increased by another 2 cents per kilogram to $1.15 per kilogram from the beginning of July to the end of October – when prices fell by 2 cents per kilogram to the $1.13 level. Prices decreased another 0.5 cents per kilogram in mid-December, ending the year at $1.125 per kilogram.

Weighted average farmer prices equaled $1.148 per kilogram in 1999, which is 7.5 cents per kilogram less than in 1998.

WHOLESALE PRICES

Wholesale prices fluctuated marginally throughout the year, with Quebec's monthly average wholesale price for whole birds in January at $2.30 per kilogram, the lowest level of the year. During the year the price reached a high of $2.42 per kilogram in July and September and ended the year at $2.36 per kilogram. In 1999, the average wholesale price in Canada was $2.44 per kilogram, down almost 7 cents per kilogram from the $2.51 average price per kilogram reported in 1998.

RETAIL PRICES

The average 1999 Consumer Price Index (CPI) for chicken increased 2.0 per cent compared to 1998. On a monthly basis, retail prices increased in the first two months of the year compared to the previous month. However, over the next five months, with the exception of May, the CPI fell compared to the previous months.

In August, retail prices increased, and the trend continued for the remainder of the year except for October. Retail prices reached a yearly low in April, while reaching a yearly high during September.

Retail prices in December 1999 were 3.6 per cent higher than in December 1998. Statistics Canada's CPI publication monitors price changes for chicken at the retail counter, but only takes into account whole bird price fluctuations.

Prince Edward Island, Ontario and Western Canada reported increases in the annual average retail price for whole birds, while the rest of the country reported decreases. Overall in 1999, retail prices for chicken parts decreased in comparison to 1998.

CONSUMPTION

Total Canadian chicken consumption reached 851.8 million kilograms in 1999 – an increase of 6.8 per cent over 1998.

The second and third quarters of the year saw the largest increases in consumption, at 9.3 and 7.5 per cent, respectively. The first and fourth quarters increased 6.5 per cent and 6.1 per cent, respectively.

The 1999 estimate for per capita consumption (PCC) of chicken is 27.9 kilograms, an increase of 1.8 kilograms from the previous year. This increase demonstrates the continuing strong demand for chicken.

Change in Per Capita Consumption Between 1989 and 1999 (%)

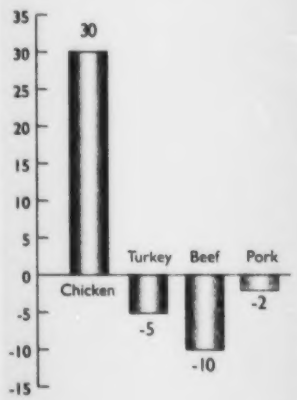

1999 Share of Meat Consumption in Canada

Change in Share of Meat Consumption in Canada Between 1989 and 1999 (%)

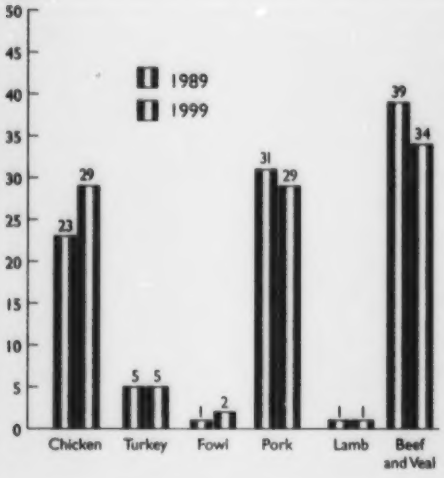

OTHER COMMODITIES

Preliminary industry information indicates that while beef increased its retail prices over the last year (2.2 per cent), beef's PCC is expected to rise from 30.7 kilograms in 1998 to 31.6 kilograms in 1999. Pork, on the other hand, reported a 5.6 per cent decrease in retail prices in 1999 compared to 1998 and is expected to increase its PCC from 27.0 kilograms in 1998 to 28.0 kilograms in 1999.

Turkey increased retail prices by 6.7 per cent, and its per capita consumption is expected to remain unchanged at 4.2 kilograms in 1999.

Chicken has increased its share of total meat consumption in Canada, based on preliminary information. In 1999, Canadians increased their total meat consumption by 3.7 kilograms per person.

IMPORTS

A total of 69,948,202 kilograms of chicken and chicken products were imported into Canada in 1999, as reported by the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT). DFAIT is responsible for issuing import permits for chicken and products made primarily of chicken.

Under Canada's NAFTA obligations, the tariff-rate quota (TRQ) for chicken is automatically set at 7.5 per cent of the previous year's production. The 1999 TRQ, 59,888,025 kilograms, based on 7.5 per cent of last year's production, was 3,713,850 kilograms larger than in 1998.

In 1999, 59,528,700 kilograms of chicken and chicken products were imported into Canada under the TRQ. That amount represents a fill rate of 99.5 per cent.

With Canadian chicken production increasing by 46.2 million kilograms in 1999 to 838.3 million kilograms, the 2000 TRQ will be set at approximately 63.4 million kilograms.

Approximately 18.1 per cent of the imports were brought in during the first quarter of 1999, 26.4 per cent in the second, 34.1 per cent in the third and 21.4 per cent in the fourth.

Supplementary Imports for Market Shortages

	Number of Requests for Supplementary Imports	Total	Permits Issued
1999	0	0 kg	0 kg
1998	3	407,000 kg	0 kg
1997	3	675,000 kg	90,967 kg

Chicken parts accounted for 92.7 per cent of TRQ imports, as compared to 91.2 per cent last year. In comparison, further processed product and whole eviscerated chicken accounted for 6.7 per cent and 0.1 per cent, respectively, of the 1999 TRQ imports, while representing 7.8 per cent and 1.0 per cent of the TRQ in 1998.

DFAIT also issued additional import permits under the "import-to-re-export" program – 7.0 million kilograms, 19 per cent less than 1998. This "import-to-re-export" provision allows importers to import chicken and chicken products into Canada in order to further process the product. Under this provision, all products that are imported must be exported.

Under the "import-to-compete" program, 3.4 million kilograms were imported – a 25 per cent increase over 1998. The "import-to-compete" provision allows for chicken to be imported only to produce processed chicken products that are not on Canada's Import Control List. This would include specialized products such as chicken dinners.

DFAIT closely monitors both programs to ensure that importers use the import permits in accordance with the intent of the programs.

Once again in 1999, Canada's domestic market was particularly well supplied, with a total absence of supplementary imports for market shortages. CFC did not receive any requests for supplementary imports during the year. The federal government did not issue any permits under the supplementary imports for market shortages.

Source: The Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)

EXPORTS

Canadian processors exported 62.5 million kilograms in 1999, which represents a 7.1 per cent increase over the 58.3 million kilograms exported in 1998.

Exports represented 7.5 per cent of domestic production this year, up from 7.4 per cent in 1998.

Chicken Exports (000,000 kg)

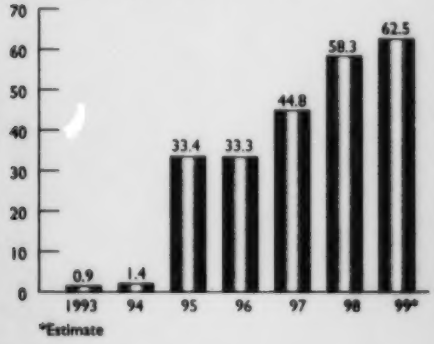

More than 93 per cent of Canadian products was exported to five countries in 1999. Cuba continued to receive the bulk of Canada's exports, while South Africa became the second most important destination for Canada's exports. United States and China ranked third and fourth, while exports to Russia rounded out the top five.

INTERPROVINCIAL MOVEMENT

It's important for provincial chicken farmer organizations to know how much of the chicken raised in their province is actually slaughtered out of province. Thus, CFC keeps track of the number of live chickens that move in inter-provincial trade and reports the figures weekly to each chicken board.

In 1999, the total reported movement was 32.0 million kilograms live weight compared to 29.4 million kilograms in 1998.

1999 Inter-period Quota Transfers

Province	Number of Requests	Total Kg (Live weight)
Saskatchewan	2	301,925
Quebec	1	898,565
New Brunswick	1	57,000
Nova Scotia	6	1,369,000
Newfoundland	1	187,200
Total	11	2,813,690

In 1999, CFC received eleven requests for inter-period quota transfers totaling 2,813,690 kilograms (live weight). This compares to three requests for 658,000 kilograms (live weight) in 1998.

The inter-period quota transfer policy gives additional flexibility to meet market needs.

1999 Share of Meat Consumption in Canada

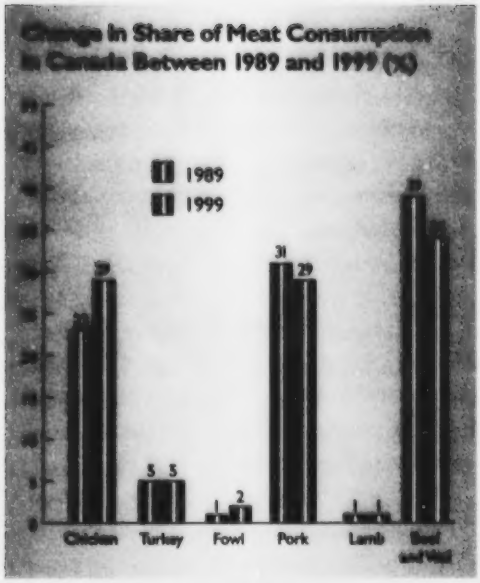

OTHER COMMODITIES

Preliminary industry information indicates that while beef increased its retail prices over the last year (2.2 per cent), beef's PCC is expected to rise from 30.7 kilograms in 1998 to 31.6 kilograms in 1999. Pork, on the other hand, reported a 5.6 per cent decrease in retail prices in 1999 compared to 1998 and is expected to increase its PCC from 27.0 kilograms in 1998 to 28.0 kilograms in 1999.

Turkey increased retail prices by 6.7 per cent, and its per capita consumption is expected to remain unchanged at 4.2 kilograms in 1999.

Chicken has increased its share of total meat consumption in Canada, based on preliminary information. In 1999, Canadians increased their total meat consumption by 3.7 kilograms per person.

IMPORTS

A total of 69,948,202 kilograms of chicken and chicken products were imported into Canada in 1999, as reported by the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT). DFAIT is responsible for issuing import permits for chicken and products made primarily of chicken.

Under Canada's NAFTA obligations, the tariff-rate quota (TRQ) for chicken is automatically set at 7.5 per cent of the previous year's production. The 1999 TRQ, 59,888,025 kilograms, based on 7.5 per cent of last year's production, was 3,713,850 kilograms larger than in 1998.

In 1999, 59,528,700 kilograms of chicken and chicken products were imported into Canada under the TRQ. That amount represents a fill rate of 99.5 per cent.

With Canadian chicken production increasing by 46.2 million kilograms in 1999 to 838.3 million kilograms, the 2000 TRQ will be set at approximately 63.4 million kilograms.

Approximately 18.1 per cent of the imports were brought in during the first quarter of 1999, 26.4 per cent in the second, 34.1 per cent in the third and 21.4 per cent in the fourth.

Supplementary Imports for Market Shortages

	Number of Requests for Supplementary Imports	Total	Permits Issued
1999	0	0 kg	0 kg
1998	3	407,000 kg	0 kg
1997	3	675,000 kg	90,967 kg

Chicken parts accounted for 92.7 per cent of TRQ imports, as compared to 91.2 per cent last year. In comparison, further processed product and whole eviscerated chicken accounted for 6.7 per cent and 0.1 per cent, respectively, of the 1999 TRQ imports, while representing 7.8 per cent and 1.0 per cent of the TRQ in 1998.

DFAIT also issued additional import permits under the "import-to-re-export" program – 7.0 million kilograms, 19 per cent less than 1998. This "import-to-re-export" provision allows importers to import chicken and chicken products into Canada in order to further process the product. Under this provision, all products that are imported must be exported.

Under the "import-to-compete" program, 3.4 million kilograms were imported – a 25 per cent increase over 1998. The "import-to-compete" provision allows for chicken to be imported only to produce processed chicken products that are not on Canada's Import Control List. This would include specialized products such as chicken dinners.

DFAIT closely monitors both programs to ensure that importers use the import permits in accordance with the intent of the programs.

Once again in 1999, Canada's domestic market was particularly well supplied, with a total absence of supplementary imports for market shortages. CFC did not receive any requests for supplementary imports during the year. The federal government did not issue any permits under the supplementary imports for market shortages.

Source: The Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)

EXPORTS

Canadian processors exported 62.5 million kilograms in 1999, which represents a 7.1 per cent increase over the 58.3 million kilograms exported in 1998.

Exports represented 7.5 per cent of domestic production this year, up from 7.4 per cent in 1998.

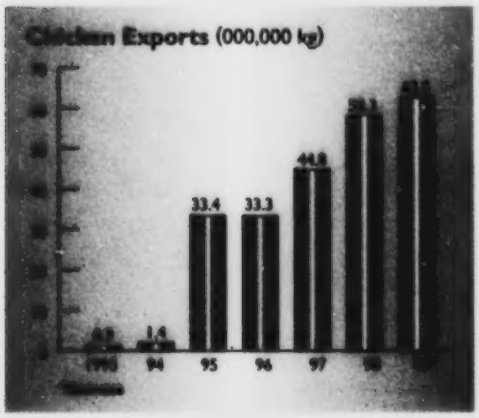

More than 93 per cent of Canadian products was exported to five countries in 1999. Cuba continued to receive the bulk of Canada's exports, while South Africa became the second most important destination for Canada's exports. United States and China ranked third and fourth, while exports to Russia rounded out the top five.

INTERPROVINCIAL MOVEMENT

It's important for provincial chicken farmer organizations to know how much of the chicken raised in their province is actually slaughtered out of province. Thus, CFC keeps track of the number of live chickens that move in inter-provincial trade and reports the figures weekly to each chicken board.

In 1999, the total reported movement was 32.0 million kilograms live weight compared to 29.4 million kilograms in 1998.

1999 Inter-period Quota Transfers

	Number of Requests	
	2	
	1	
	1	
	6	
	1	
	11	2,813,690

In 1999, CFC received eleven requests for inter-period quota transfers totaling 2,813,690 kilograms (live weight). This compares to three requests for 658,000 kilograms (live weight) in 1998.

The inter-period quota transfer policy gives additional flexibility to meet market needs.

Managing The System

TOWARDS A RENEWED FEDERAL-PROVINCIAL AGREEMENT

CFC has been actively working towards developing a new version of the Federal-Provincial Agreement (FPA): a more flexible legal framework with all ten provinces signed on. CFC is encouraged by the support of the ten provincial ministers of agriculture and the ten provincial supervisory boards in drafting a new Federal-Provincial Agreement. Our goal is to have a new FPA signed by December 31, 2000.

The current FPA has been in place since 1978. The provisions of the current FPA had not kept pace with the evolution, direction and growth of the industry. The original FPA was designed as a *top-down* method of allocating quota. A new FPA needs to reflect our current reality of a *bottom-up* system, as enshrined in the National Allocation Agreement.

Quite simply, any changes to be made under the current FPA are cumbersome and difficult to implement, as they require the consent of ***all*** 31 signatories to the FPA. That includes the provincial agriculture ministers, the National Farm Products Council and the provincial supervisory boards, the provincial chicken marketing boards, the Minister of Agriculture and Agri-Food, and the Ministers of Intergovernmental Affairs from Alberta and Quebec.

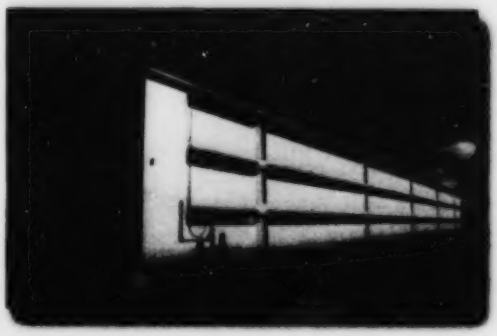

Under the proposed structure, Ministers would sign only the first tier of the FPA and address only the areas needed to maintain the legal framework of the system. The second tier, to be called the Operating Agreement (of the FPA) would address the issues related to managing the system, including quota allocation, exports, levies and service fees, liquidated damages assessments, and monitoring and enforcement. This second tier would require 11 signatures – ten provinces and CFC –

just like the National Allocation Agreement. In this way, CFC and the provincial boards would be able to carry out their functions more effectively.

Although BC has not been a signatory to the FPA since 1990, it did sign the NAA and is anticipated to sign on to the new FPA.

LIQUIDATED DAMAGES ASSESSMENT

In November of 1998 a new long-term liquidated damages assessment (LDA) agreement was signed by all ten provincial Boards. The agreement is a contract amongst provincial boards not to overproduce their allocations from CFC.

This signing of a long-term LDA signified a commitment by all CFC members to the National Allocation Agreement. This new LDA agreement, renewable every four allocation periods, is easier for CFC to administer than the previous one, which was renewable every second allocation period.

During 1999, the assessment of periods A-10 to A-17 was completed. CFC imposed and collected liquidated damages for assessment period 6 (A-12 and A-13) from Chicken Farmers of Saskatchewan in the amount of $43,114.

MONITORING AND ENFORCEMENT

CFC ensures that domestic and export allocations and the policies laid out to govern them are followed "to the letter of the law." This is accomplished through a series of regular audits conducted at provincial boards and processing plants in each province.

Audits continue to be done at the end of every four consecutive production periods, whereas in the past, such audits were done after every two production periods. During 1999, staff completed the audits of all provincial boards and primary processors for periods A-18 to A-25, which run from February 18, 1998, to May 8, 1999.

EXPORT QUOTA LEVY

During 1999, one processor did not export the live weight equivalent that was produced in periods A-20 and A-21 by 3,657 kilograms. CFC imposed and collected export levies in the amount $1,609.

BC SITUATION IN HAND

Throughout 1999 CFC worked tirelessly to develop a renewed Federal-Provincial Agreement (FPA) signed by all ten provinces and plans to have it in place by the end of 2000. The FPA is the overall legal agreement under which CFC operates (see section on FPA for more details). However, much remains to be done, especially since a new FPA requires a solution to the so-called "BC situation."

While British Columbia is an active participant on our Board of Directors and has paid levies to the national agency since 1991, it is not a legal member of CFC. BC left the Federal-Provincial Agreement in 1990. It did, however, sign the Liquidated Damages Assessment Agreement (LDA), the National Allocation Agreement (NAA), and its precursor, the National Allocation and Pricing Agreement (NAPA).

CFC is seeking a permanent solution that will work now and in the long term. And while getting BC fully back does pose a challenge, CFC is greatly encouraged by the progress made so far.

First, the BCCMB (Chicken Board) has filed its letter of credit with CFC and signed an extension of the LDA agreement. Second, the British Columbia government and the Chicken Board have recommitted their support to a strong national system of supply management. Third, when first presented with the situation, CFC's Board of Directors acted swiftly and put in place an action plan to clarify the critical issues, communicate and get input from all parties within BC. They also kept all farmers – in BC and outside – informed of the situation.

Finally, in order to give all parties involved the time to negotiate a settlement, CFC extended its deadline for notice of withdrawal from the NAA from December 31, 1999, to March 31, 2000. If a province does give notice, it will not be effective until December 31, 2000.

One thing is certain: an agreement is essential, because the repercussions of having no resolution to the issue could be very serious. In fact, Alberta has given its notice of withdrawal from the Federal-Provincial Agreement. Alberta has emphatically stated that it wants BC back as a full member of CFC. Alberta wants a level playing field and sees a renewed FPA as the solution.

But permanent solutions require time, and while all was not resolved by year-end, there are some very encouraging signs on the horizon.

RECENT DEVELOPMENTS

On January 18th, 2000, the BC government took action to address the continuing conflicts among the stakeholders in BC and replaced the five British Columbia Chicken Marketing Board directors with three independent, appointed directors. The mandate of this new board is to achieve greater cooperation among all sectors of the industry and resolve outstanding issues.

At the same time, an encouraging development is that the BC government also delegated authority to the BCCMB to enter into an FPA, with the approval of the British Columbia Marketing Board (supervisory board). This action supports the BC government's position that there is merit in having a national agreement to provide stability to chicken production in BC and Canada. Without such an agreement there is a serious risk of widespread overproduction and lower industry returns.

In arriving at a solution, CFC hopes to involve both BC and Alberta as full partners of a new FPA along with the other provinces. CFC is hopeful that a long-term and workable solution will be achieved in 2000 – an outcome that will strengthen our national supply management system for chicken.

Safe, Safer, Safest

CFC'S ON-FARM FOOD SAFETY PROGRAM

One of the most critical concerns in the industry today is food safety. Consumers are increasingly aware that not all foods are created equal and are looking for concrete, provable reassurances that the food they eat is "safe." With a newly created system of record-keeping, CFC can now definitively show consumers that on our farms we *say what we do; do what we say*; and *prove it*.

In 1999, CFC implemented the final version of *Safe, Safer, Safest* – the on-farm food safety assurance program, which came with a manual detailing the entire program. After an intensive phase-in period, which included conducting 28 training sessions across Canada and sending out feedback questionnaires to our 2,800 farmers, the *Safe, Safer, Safest* program is a reality.

HISTORY

CFC initially started its' on-farm food safety program in 1997. A dedicated 8-person committee, comprised of chicken producers from the West, Central and Maritime regions and two representatives from the processing sector and chaired by CFC Director David Fuller, began to put together a definitive instructional manual that would lay out the new program from start to finish.

They based the new program on seven key Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) principles, where the emphasis is on preventing safety hazards before they happen rather than detecting problems in the finished product.

The Food Safety Committee, as they became known, studied the programs of other commodity groups to ensure CFC's program was easy for our farmers to understand and easy to put in place. The goal was to lead Canada's chicken farmers into the new age of food safety regulations with a program that was designed by farmers for farmers. After an extensive testing stage for the program in 1998, using farms in Alberta, Ontario, Quebec, Nova Scotia and New Brunswick, the program was ready for rollout.

99 HIGHLIGHTS

- A consensus was reached on a *Flock Information Reporting Form* to be used for both chicken and turkey by Canadian processors. The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) supported the initiative and will make its use mandatory under the Meat Inspection Act. Target date for full implementation is May 1st, 2000.
- The Food Safety Committee developed, in January 2000, a proposed validation and audit structure for the *Safe, Safer, Safest* program, which has been distributed to all provincial boards for input.

TOOLS FOR BETTER TRAINING

In the fall, CFC collaborated with an Ottawa-based video production house in filming and producing a *Safe, Safer, Safest* food safety video, in both languages, to accompany the existing training manual. Several chicken farmers were filmed as they demonstrated how they have successfully implemented the program on their own farms. The video will be ready for distribution in the early spring of 2000.

The Year In Trade – First Things First

THE WTO TALKS

This year, CFC attained a unified and inclusive Canadian trade position, one that incorporated the fundamental interests of our chicken farmers. Achieving this goal meant working simultaneously on several levels – working with the Canadian Federation of Agriculture to craft a trade position that was ultimately presented to the Canadian government as **the** agricultural trade position. During the year, we worked vertically within our industry as well as with provincial and federal governments and internationally.

However, as you may know, at their ministerial meeting in Seattle, the 135 member countries of the World Trade Organization could not agree on what should be included on the negotiating agenda for the coming years. CFC and in fact all of agriculture were disappointed with the failure of the trade talks. There was universal agreement that all groups need a set of clear, fair and effective trade rules.

Although agriculture and services are two mandated areas of negotiations, as prescribed by the 1994 Uruguay Round Agreement, WTO member countries have diverging views on the scope of the agenda. They could not agree on the inclusion of other areas of negotiation, including intellectual property, electronic commerce, and competition rules, to list a few. The launch of agriculture negotiations – in the form of special discussion sessions – will start up again in March 2000.

BACKGROUND

The first step in getting our unified trade position was to adopt a set of CFC trade principles clearly stating our position and the interests of all chicken farmers, without excluding the needs of other agricultural and agri-food groups. The next step was to work closely with the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency, the Canadian Egg Marketing Agency, the Canadian Turkey Marketing Agency and also the Dairy Farmers of Canada – this group is called the SM-5 – to establish ten guiding principles, which sought *fairness and equity in the establishment of trade rules*.

In March 1999, over 300 farmer representatives from all SM-5 commodities gathered in Ottawa to review in detail the SM-5 trade position at *Consensus 2000* and to officially present the common trade position to the Minister of Agriculture. The farmer representatives also reviewed and refined the main issues to be included in the future negotiations of the WTO.

The following month, the WTO Consultations – formally titled *Toward an Agricultural Trade Position: Dialogue with Canadian Industry* – were held in Ottawa, April 99, and hosted by Agriculture and Agri-Food Canada. The goal of this conference was to consult a wide group of representatives from the agriculture and agri-food industry to guide Agriculture and Agri-Food Canada and the Canadian government in the development of the official Canadian negotiating position for the upcoming WTO negotiations.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

In August, Agriculture Minister Lyle Vanclief held a press conference to announce Canada's initial position for the WTO agricultural negotiations. The position contained the key points the Canadian agriculture industry through the Canadian Federation of Agriculture (CFA) identified as being critical to our farmers and industry.

It called for the complete elimination of export subsidies, substantial reductions in trade-distorting domestic support, and binding rules governing market access. A broad range of industry organizations with diverse trade interests has endorsed the CFA position, including our supply-managed industries, which include dairy, poultry and eggs.

"Our role will be to ensure the government's level of commitment doesn't waver and to support them in advancing the Canadian position internationally," said CFC Chairman David Fuller, who attended the Vanclief news conference announcing the agricultural trade position.

DEVELOPING TRADE KNOWLEDGE

Because trade is a diverse portfolio, CFC made a strong effort to broaden our perspective and ensure our involvement on many levels.

During the year, David Fuller and Mike Dungate attended key trade conferences:

- the Cairns Farm Leaders Conference, Buenos Aires, Argentina
- NA-EU Conference, Turku, Finland
- WTO Ministerial Meeting, Seattle, USA

Each meeting gave CFC the opportunity to learn about the scope and dynamics of the upcoming trade negotiations and to learn where other commodity groups and other countries are positioning themselves on world trade.

On a national level, there was a conference call with CFC's Constituency Captains to brief them on trade before Seattle, along with trade presentations at many of the provincial board meetings.

OUR TRADE POSITION

CFC's goal is to seek a new WTO agreement that allows Canadian farmers to continue to farm under orderly marketing structures necessary for the stability and profitability of Canadian agriculture.

Overall, we ask that the Canadian government negotiate its agricultural agreements only under the auspices of the WTO and that there be no trade-off between agricultural commodities nor between agriculture and another sector of the Canadian economy.

We ask that the government obtain:

- fair and effective trade rules that are binding and enforceable
- the elimination of all export subsidies
- maintenance of over-quota tariffs at their current levels
- transparent rules to ensure clean, tariff-free in-quota market access
- an overall limit on domestic support spending
- the removal of sanitary and phytosanitary measures that are not based on sound and internationally accepted science

Through 2000 and continuing through the WTO negotiations, CFC will continue to promote its trade position, one that encompasses the key interests of Canadian chicken farmers.

In August, Agriculture Minister Lyle Vanclief held a press conference to announce Canada's initial position for the WTO agricultural negotiations. The position contained the key points the Canadian agriculture industry through the Canadian Federation of Agriculture (CFA) identified as being critical to our farmers and industry.

It called for the complete elimination of export subsidies, substantial reductions in trade-distorting domestic support, and binding rules governing market access. A broad range of industry organizations with diverse trade interests has endorsed the CFA position, including our supply-managed industries, which include dairy, poultry and eggs.

"Our role will be to ensure the government's level of commitment doesn't waver and to support them in advancing the Canadian position internationally," said CFC Chairman David Fuller, who attended the Vanclief news conference announcing the agricultural trade position.

DEVELOPING TRADE KNOWLEDGE

Because trade is a diverse portfolio, CFC made a strong effort to broaden our perspective and ensure our involvement on many levels.

During the year, David Fuller and Mike Dungate attended key trade conferences:

- the Cairns Farm Leaders Conference, Buenos Aires, Argentina
- NA-EU Conference, Turku, Finland
- WTO Ministerial Meeting, Seattle, USA

Each meeting gave CFC the opportunity to learn about the scope and dynamics of the upcoming trade negotiations and to learn where other commodity groups and other countries are positioning themselves on world trade.

On a national level, there was a conference call with CFC's Constituency Captains to brief them on trade before Seattle, along with trade presentations at many of the provincial board meetings.

OUR TRADE POSITION

CFC's goal is to seek a new WTO agreement that allows Canadian farmers to continue to farm under orderly marketing structures necessary for the stability and profitability of Canadian agriculture.

Overall, we ask that the Canadian government negotiate its agricultural agreements only under the auspices of the WTO and that there be no trade-off between agricultural commodities nor between agriculture and another sector of the Canadian economy.

We ask that the government obtain:

- fair and effective trade rules that are binding and enforceable
- the elimination of all export subsidies
- maintenance of over-quota tariffs at their current levels
- transparent rules to ensure clean, tariff-free in-quota market access
- an overall limit on domestic support spending
- the removal of sanitary and phytosanitary measures that are not based on sound and internationally accepted science

Through 2000 and continuing through the WTO negotiations, CFC will continue to promote its trade position, one that encompasses the key interests of Canadian chicken farmers.

Getting The Messages Out

WHAT'S COOKING AND FOR HOW LONG?

An increased interest in food safety and proper handling and cooking of meat and poultry led Chicken Farmers of Canada to commission its own study on complete thawing and cooking times for chicken. A first for CFC, the results should help our provincial promotion coordinators, the media and other interested parties in our industry to provide the most exact cooking temperatures available.

In the work carried out by Diversified Laboratories in Toronto, it was found that our current recommendations to consumers on thawing chicken in the fridge needed updating. Chicken takes an inordinately long time to thaw in a fridge and alternate methods – cold water rinsing and microwaving – are probably more realistic suggestions in this day and age.

As for the cooking times and temperature guidelines, they are being prepared for publication. Several cuts – including ground chicken, on which we had no cooking guidelines at all – were evaluated using roasting, pan-frying and barbecuing methods. Results indicate some variances in recommended temperatures. For example, according to the study, chicken parts require a lower internal temperature (170 degrees F or 77 degrees C) than originally recommended. A full chart is currently being prepared for dissemination. This information should help consumers make their chicken dishes even tastier – by curbing a natural tendency to overcook – while feeling perfectly confident that the food is safe.

CANADA DAY

Our participation in Canada Day in the nation's capital ensures visibility for our product and our industry. This year's July 1 celebrations were marked by a total sellout of every chicken sandwich prepared. CFC staff and members of the Executive were on hand to grill and serve chicken as well as chat with visiting MPs and industry members. This year's barbecue raised $3,362 for charity, donated to the Canadian Living Foundation's *Breakfast for Learning Program*. This amount will provide nearly 4,500 breakfasts to school-age children in the coming year.

Last year the original Liberal Chicken Caucus was expanded and renamed the Liberal Feather Caucus in order to include the three other poultry agencies: Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency (CBHEMA), Canadian Egg Marketing Agency (CEMA) and Canadian Turkey Marketing Agency (CTMA).

Each constituency captain in the Feather Caucus takes responsibility for his own riding, which means contacting chicken producers or industry members and coordinating local efforts to inform the resident MP on a range of issues, including supply management and trade. Everyone understands the importance of providing consistent, easy to understand messages, particularly in light of ongoing WTO negotiations.

As a complement to riding activity in Ottawa, a Liberal Feather Caucus breakfast meeting was held on June 2nd. The meeting was intended to raise awareness of our common trade position. Captains were also out in large numbers throughout September and October, meeting with MPs in their ridings prior to the Seattle meeting – to impress upon them the importance of maintaining over-quota tariffs. The captains met with approximately 30 MPs to discuss the Canadian trade position and how the negotiations could affect chicken farmers.

Additionally, in August this year, the poultry and dairy farmers held an event to coincide with the national meeting of the Liberal Caucus in Halifax, Nova Scotia. Well over 75 Liberal MPs, Senators and staff attended, and all enjoyed a specially prepared selection of poultry, dairy and egg menu items. CFC executive and staff and a number of constituency captains were on hand to discuss industry issues.

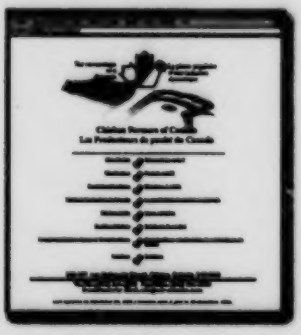

PUBLICATIONS AND ON-LINE SERVICES

Part of CFC's ongoing commitment to our farmer members has been timely communication. We have done this through a regularly updated website, special mailings and regular publications such as the *Chicken Data Handbook* and the *Annual Report*.

Additionally, the launch of *The Chicken Farmer* in late 1998 signaled an increased emphasis on direct, regular communication with our membership as well as with selected industry groups and government organizations. The publication dealt with a number of important issues this year, and feedback from our members has been positive. The content focuses on what CFC is doing or involved in on behalf of its 2,800 farmers: allocation, trade issues, our on-farm food safety program and the industry vision, to list a few.

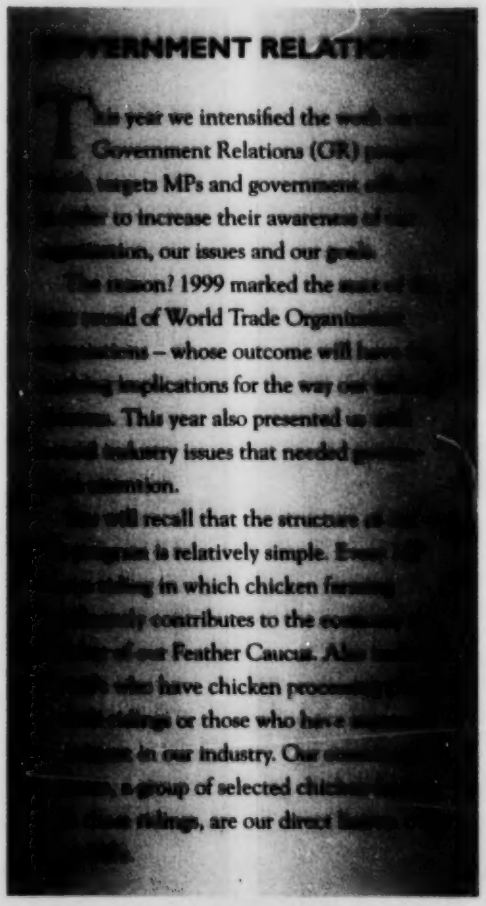

As a complement to riding activity in Ottawa, a Liberal Feather Caucus breakfast meeting was held on June 2nd. The meeting was intended to raise awareness of our common trade position. Captains were also out in large numbers throughout September and October, meeting with MPs in their ridings prior to the Seattle meeting – to impress upon them the importance of maintaining over-quota tariffs. The captains met with approximately 30 MPs to discuss the Canadian trade position and how the negotiations could affect chicken farmers.

Additionally, in August this year, the poultry and dairy farmers held an event to coincide with the national meeting of the Liberal Caucus in Halifax, Nova Scotia. Well over 75 Liberal MPs, Senators and staff attended, and all enjoyed a specially prepared selection of poultry, dairy and egg menu items. CFC executive and staff and a number of constituency captains were on hand to discuss industry issues.

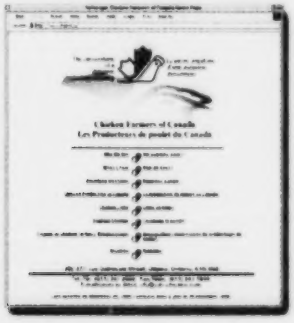

PUBLICATIONS AND ON-LINE SERVICES

Part of CFC's ongoing commitment to our farmer members has been timely communication. We have done this through a regularly updated website, special mailings and regular publications such as the *Chicken Data Handbook* and the *Annual Report*.

Additionally, the launch of *The Chicken Farmer* in late 1998 signaled an increased emphasis on direct, regular communication with our membership as well as with selected industry groups and government organizations. The publication dealt with a number of important issues this year, and feedback from our members has been positive. The content focuses on what CFC is doing or involved in on behalf of its 2,800 farmers: allocation, trade issues, our on-farm food safety program and the industry vision, to list a few.

GOVERNMENT RELATIONS

This year we intensified the work on our Government Relations (GR) program, which targets MPs and government officials in order to increase their awareness of our organization, our issues and our goals.

The reason? 1999 marked the start of the next round of World Trade Organization negotiations – whose outcome will have far-reaching implications for the way our industry operates. This year also presented us with several industry issues that needed government attention.

You will recall that the structure of our GR program is relatively simple. Every MP from a riding in which chicken farming significantly contributes to the economy is a member of our Feather Caucus. Also included are MPs who have chicken processing plants in their ridings or those who have expressed an interest in our industry. Our constituency captains, a group of selected chicken farmers from these ridings, are our direct liaison with these MPs.

About CFC

Chicken Farmers of Canada (CFC) is a national farmer-run organization. Our main responsibility is to ensure that our farmers produce enough chicken to meet the needs of the marketplace. The system we operate under is commonly known as supply management.

Our organization is completely funded through levies that farmers pay according to the amount of chicken marketed. We do not receive any government subsidies.

To supply the Canadian marketplace, farmers in each province meet approximately six times a year to determine the needs of the market, with input from processors, further processors, retailers and the restaurant trade.

Our directions and policies are determined by a 14-member board of directors. The board is made up of farmers appointed each year by the ten provincial marketing boards. Non-farmer directors – one from the restaurant industry, another from the further processing industry and two representing the processing industry – are appointed for two-year terms by their respective national associations.

Another important responsibility is to ensure that key decision-makers in the federal government fully understand the concerns and interests of Canada's 2,800 chicken farmers, taking them into account when important agriculture and trade policy decisions are being made.

We also make sure that the voice of Canadian chicken farmers is heard on the international scene.

In addition, CFC takes care of various regulatory issues. We monitor compliance with quota allocations. For example, we license farmers, processors, transporters, dealers and retailers engaged in interprovincial movement of live birds, and we issue export licences to exporters for chicken that is produced specifically to meet export opportunities.

We encourage co-operation throughout the chicken industry – and promote the consumption of chicken in Canada.

We were established in 1978 under the Farm Products Agencies Act through an agreement of the federal government, provincial agriculture ministers and chicken farmers.

Our organization is located in Ottawa and is staffed by 18 employees.

We conduct our business in both official languages, English and French.

CFC ORGANIZATIONAL STRUCTURE

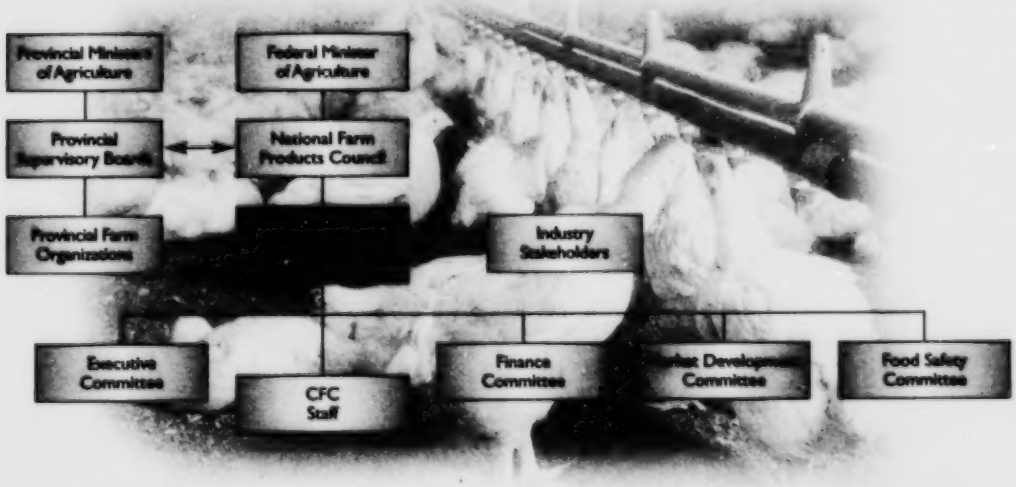

CFC Staff

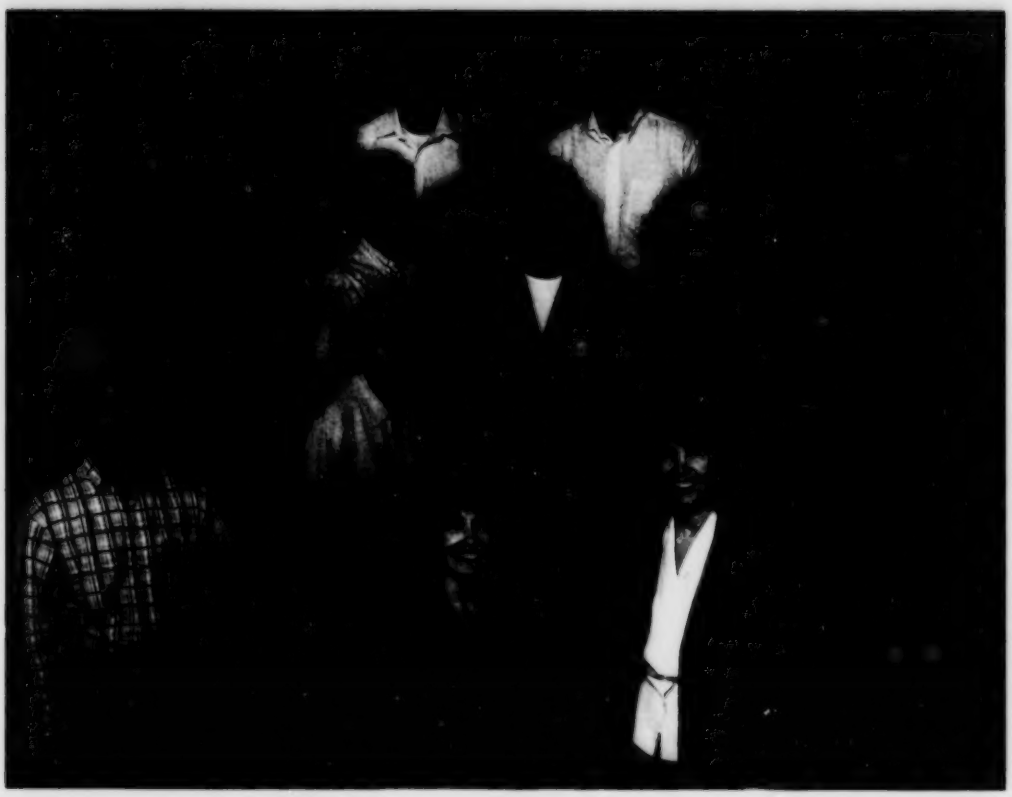

Mike Dungate (17)
General Manager

Juliet Marvin (4)
Executive Secretary

Johanne Neeteson (5)
(on maternity leave)
Administrative Assistant

Debbie Federber (10)
(replacing Johanne Neeteson)
Administrative Assistant

Communication and Promotion

Nicole Beauchamp (6)
Manager of Communication

Susan Jones (14)
Communication Officer

Janet Hermer (11)
Government Relations Officer

Chantal Lafontaine (7)
Communication Assistant

Finance

Yvon Séguin (8)
Manager of Finance

Michael Laliberté (12)
Monitoring and Enforcement Officer

Kim Garamvolgyi*
Bookkeeper

Administration & Human Resources

Paula Doucette (3)
Manager of Administration & Human Resources

Lou Goley Niantié (2)
Translator

Sonia Bernier (13)
Receptionist

Nathalie Trépanier*
Receptionist

Production & Food Safety

Yves Labbé, D.V.M. (1)
Manager of Production & Food Safety

Giuseppe Caminiti (9)
Statistical Officer

Michel Lalande (16)
Production & Food Safety Assistant

Policy and Trade

Yves Ruel (15)
Manager of Trade & Policy

Rob Troy*
Policy & Economic Analyst

**new – 2000*

CFC Committees 1999

EXECUTIVE COMMITTEE

David Fuller, CFC Chairman, Nova Scotia*
Reg Ference, CFC 1st Vice-Chairman, Alberta
André Gravel, CFC 2nd Vice-Chairman, Quebec
John Slot, CFC Executive Member, Ontario

MARKET DEVELOPMENT COMMITTEE

Pearl Cooper, CFC Director, Canadian Poultry and Egg Processors Council*
Yvon Cyr, CFC Director, New Brunswick
John Slot, CFC Executive Member, Ontario
Lem Janes, CFC Director, Further Poultry Processors Association of Canada

FOOD SAFETY COMMITTEE

Waldie Klassen, CFC Director, representing Western Canada*
John Slot, CFC Executive Member, Ontario
Pearl Cooper, CFC Director, Canadian Poultry and Egg Processors Council, representing processors
David Mackenzie, CFC Director, Prince Edward Island
Yves Campeau, provincial board Director, Quebec, representing Central Canada

FINANCE COMMITTEE

Eugene Legge, CFC Director, Newfoundland*
David Keet, CFC Director, Saskatchewan
Daryl Arnold, CFC Director, British Columbia

*Committee Chairperson

Conferences And Meetings 1999

AT HOME

Provincial chicken farmer annual meetings
AAFC Safety Nets Review Committee meetings
Canadian Broiler and Hatching Egg Marketing Agency Advisory Committee meetings
Canadian Federation of Agriculture (CFA) annual and semi-annual meetings
CFA Trade Committee meetings
CFIA – Modernized Poultry Inspection Program meetings
Canadian Partnership for Consumer Food Safety Education meetings
Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC) annual convention
Consensus 2000
CPEPC Poultry Sector meetings
CPEPC Poultry Operations Technical Committee meetings
Canadian Poultry Disease Reporting System meeting
Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québecois
Further Poultry Processors Association of Canada annual and general meetings
Liberal Feather Caucus reception
NFPC meetings
On-Farm Food Safety Training Sessions
SM5 Trade leaders meetings
Tariff Rate Quota Advisory Committee – Technical Working Group meeting
World Poultry Congress Steering Committee meetings
WTO Trade Conference

ABROAD

Cairns Farm Leaders Conference, Buenos Aires, Argentina
Caribbean Poultry Association, Bridgetown, Barbados
International Federation of Agriculture Producers (IFAP) – World Farmers Congress, Regina, Saskatchewan
International Poultry Exposition, Atlanta, GA
National Chicken Council annual conference, Washington, DC
National Chicken Council Marketing Seminar, Asheville, North Carolina
North America / European Union Farm Leaders Conference, Turku, Finland
Poultry Meat Export Awareness Mission, China, Japan, Hong Kong and South Korea
USDA Agricultural Outlook Forum '99, Washington, DC
WTO Ministerial Meeting, Seattle, Washington

AUDITORS' REPORT AND FINANCIAL STATEMENTS

December 31, 1999

The Minister of Agriculture and Agri-Food
Government of Canada

The National Farm Products Council

The Members
Chicken Farmers of Canada

We have audited the balance sheet of Chicken Farmers of Canada as at December 31, 1999 and the statement of operations and net assets for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Organization's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

Except as explained in the following paragraph, we conducted our audit in accordance with auditing standards generally accepted in Canada. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In common with many agricultural products marketing agencies, the Organization derives revenue from levies and fees charged to producers based on their marketings, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Due to the structure of the chicken producers' levy and fees, our verification of these revenues was limited to the amounts recorded in the accounts of the Organization and we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to the levy and fee income, excess of revenue over expenses (expenses over revenue), assets and net assets.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of levy and fee income referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Chicken Farmers of Canada as at December 31, 1999 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with accounting principles generally accepted in Canada.

Deloitte & Touche LLP

Chartered Accountants
February 10, 2000

STATEMENT OF OPERATIONS AND NET ASSETS

year ended December 31, 1999

	1999	1998
Revenue		
Levy and fee revenue	$ 5,030,040	$ 4,444,538
Interest and other revenue	281,609	117,507
Liquidated damages (Note 3)	40,114	–
	$ 5,351,763	$ 4,562,045
Expenses		
Amortization	40,762	43,745
Committees	135,209	107,461
Communication	387,580	339,311
Directors and alternates	848,171	649,216
Membership fees	50,449	55,130
Office	378,123	362,449
Professional fees	150,939	140,463
Promotion activities	22,673	12,133
Salaries, benefits and travel	1,131,784	1,032,886
Special studies	144,643	121,247
Trade	223,971	149,498
Translation	73,276	53,366
	$ 3,587,580	$ 3,066,905
Excess of Revenue over Expenses (expenses over revenue)	1,764,183	1,495,140
Net Assets, Beginning of Year	3,933,028	2,437,888
Net Assets, End of Year	$ 5,697,211	$ 3,933,028

BALANCE SHEET

as at December 31, 1999

	1999	1998
Current Assets		
Cash and short-term investments (Note 4)	$ 5,146,186	$ 3,285,380
Accounts receivable (Note 5)	810,865	913,126
Prepaid expenses	64,201	67,995
	6,021,252	4,266,501
Capital Assets (Note 6)	47,281	63,546
	$ 6,068,533	$ 4,330,047
Liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	371,322	397 019
Commitments (Note 7)		
Net Assets	5,697,211	3,933,028
	$ 6,068,533	$ 4,330,047

Approved by the Board

Eugene Legge

Eugene Legge
Finance Committee, Chairman

David E Keet

David Keet
Finance Committee, Director

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

year ended December 31, 1999

1. ACTIVITIES OF THE ORGANIZATION

Objective of the Organization

The Chicken Farmers of Canada (CFC), incorporated pursuant to the Farm Products Agencies Act, was established to ensure the orderly marketing of chicken in Canada. The Organization is exempt from income taxes under section 149(1)(e) of the Income Tax Act.

Levy and fee revenue

The Organization charges levies to producers based on chicken marketings in inter-provincial and export trade and receives fees in relation to intra-provincial trade.

2. ACCOUNTING POLICY

Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization of capital assets is calculated using the straight-line method over their anticipated useful lives. Terms are as follows:

Office equipment	10 years
Computer equipment	3 years
Leasehold improvements	Term of lease expiring in 2000

3. LIQUIDATED DAMAGES

Liquidated damages are assessed against provincial commodity boards on a periodic basis when applicable. During the year periodic liquidated damages relating to 1997 were collected in the amount of $40,114 (1998 – $NIL).

4. CASH AND SHORT-TERM INVESTMENTS

Cash and short-term investments, which include bank deposits, treasury bills and guaranteed investment certificates are valued at cost which approximates market value.

5. ACCOUNTS RECEIVABLE

Accounts receivable consist of levies receivable from the Provincial Organizations, amounts due under agreements with Canadian Federation of Agriculture and accrued interest on investments.

6. CAPITAL ASSETS

	Cost	1999 Accumulated Amortization	1999 Net Book Value	1998 Net Book Value
Office equipment	$106,986	$84,312	$22,674	$31,306
Computer equipment	70,655	57,187	13,468	5,799
Leasehold improvements	102,234	91,095	11,139	26,441
	$279,875	$232,594	$47,281	$63,546

Additions to capital assets during the year amounted to $24,497 (1998 – $969). There were no capital assets disposed of in 1999 or 1998.

7. COMMITMENTS

The Organization is committed under the terms of lease contracts with various expiry dates for the rental of premises and office equipment. Minimum lease payments for the next two years are:

2000	$77,494
2001	5,757
	$83,251

8. STATEMENT OF CASH FLOWS

As information relating to cash flows is evident from the other financial statements, these statements do not include a statement of cash flows.

9. UNCERTAINTY DUE TO THE YEAR 2000 ISSUE

The Year 2000 Issue arises because many computerized systems use two digits rather than four to identify a year. Date-sensitive systems may recognize the year 2000 as 1900 or some other date, resulting in errors when information using year 2000 dates is processed. In addition, similar problems may arise in some systems which use certain dates in 1999 to represent something other than a date. Although the change in date has occurred, it is not possible to conclude that all aspects of the Year 2000 Issue that may affect the entity, including those related to customers, suppliers, or other third parties, have been fully resolved.

Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

Rapport annuel 1998

A PRESENTER AU MINISTRE FEDERAL
DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE,
L'HONORABLE LYLE VANCLIEF,
ET AU CONSEIL NATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES

Les Producteurs de poulet du Canada

Table des matières

Une offensive tous azimuts	2
Le conseil d'administration des PPC en 1999	3
Un nouveau départ	4
Le plan stratégique – les étapes vers le succès	5
Le marché canadien en 1999	6
La gestion du système	10
Votre propre poulet	13
Le commerce en 1999 – établir les priorités	14
Bien communiquer	16
Qui sommes-nous?	18
Le personnel des PPC	19
Les comités des PPC en 1999	20
Les conférences et réunions importantes en 1999	20
Le rapport des vérificateurs et les états financiers	21

Les producteurs de poulet du Canada
Pièce 300, 377, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 9N8
Tél. : (613) 241-2800 Téléc : (613) 241-5999
Courrier électronique : cfc@poulet.ca Website: www.poulet.ca

ISSN 1491-4395

Une offensive tous azimuts

Je crois fermement que les gens qui travaillent en équipe atteignent leurs objectifs. Cette année, nous en avons fait la preuve en lançant des initiatives audacieuses dans presque tous les domaines qui relèvent du mandat des PPC.

Pour situer la dernière année dans sa juste perspective, il suffit de penser à notre plan stratégique pour l'avenir de l'industrie du poulet. Tous les intervenants ont pu vraiment exprimer leurs vues sur les orientations à donner à notre industrie. Le Conseil d'administration et le personnel des PPC ont œuvré sans relâche à l'élaboration de ce plan stratégique. Après l'avoir adopté, ils ont identifié les ressources nécessaires à son exécution.

Notre mission : *Créer une industrie canadienne du poulet capable de répondre aux besoins des consommateurs et d'offrir à tous les intervenants une occasion de croissance rentable*. Le *Plan stratégique* des PPC compte trois priorités :

- le rendement du système,
- la salubrité et la qualité du produit, et
- l'expansion des marchés.

« L'année 1999 a été marquée du sceau de l'initiative : nous avons balisé la voie du futur – celui des producteurs et celui de l'ensemble de l'industrie du poulet. »

Concernant le rendement du système, les PPC s'emploient à élaborer un nouvel Accord fédéral-provincial (AFP) adapté à la réalité du système ascendant et auquel les dix provinces adhéreraient. À cet égard, les PPC se réjouissent de l'appui des dix ministres provinciaux de l'Agriculture et des dix organismes provinciaux de surveillance. Notre objectif : conclure un nouvel AFP le 31 décembre 2000 au plus tard.

En matière de salubrité et de qualité, la grande réalisation de l'année est la mise en œuvre du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme – *Votre propre poulet* – assorti d'un manuel d'exploitation détaillé, issu de la participation d'intervenants de toutes les régions.

Le plan d'expansion du marché des PPC a également porté fruit : la production de poulet a augmenté de 5,8 % par rapport à 1998. Par ailleurs, deux membres du Comité exécutif des PPC ont participé, à l'automne, à une Mission de sensibilisation des marchés asiatiques à l'exportation de viande de volaille dans le but d'explorer les possibilités d'accroître les ventes de produits canadiens de viande de volaille sur ces marchés.

Évidemment, je suis aussi très fier de nos succès en ce qui concerne le commerce. Je voudrais féliciter la Fédération canadienne de l'agriculture. Elle a réussi à rallier tout le secteur agricole à une position commerciale commune qui tient compte des besoins de nos producteurs et des autres producteurs agricoles du Canada. Nous sommes fins prêts pour les pourparlers de l'OMC.

Nous avons bénéficié du soutien de membres clés de notre industrie. Je tiens à remercier, en mon nom et au nom de nos membres, le ministre Lyle Vanclief pour sa disponibilité et ses judicieux conseils, de même que madame Cynthia Currie et le Conseil national des produits agricoles pour leur appui.

Aux administrateurs du Conseil, un gros merci pour votre appui et votre ouverture d'esprit. Vous avez joué un rôle déterminant dans les succès des PPC en 1999.

Je me dois aussi de remercier comme il se doit le gros de notre équipe : les employés des PPC. Ils travaillent avec compétence et sans relâche pour faire face aux nombreux enjeux. Enfin, un merci tout spécial à Mike Dungate pour son dévouement et l'esprit d'équipe qui caractérise sa démarche auprès de l'industrie canadienne du poulet.

Ensemble, nous réussissons toujours à trouver des idées et à proposer des initiatives fructueuses. Faut-il en conclure que quand **tous** collaborent, le succès frappe à la porte? Certainement!

David Fuller
Président

Conseil d'administration des PPC 1999

David Fuller
Président
Nouvelle-Écosse

Reg Ference
Premier vice-president
Alberta

André Gravel
Premier vice-president
Québec

John Slot
Membre de l'exécutif
Ontario

Daryl Arnold
Colombie-Britannique

Matthew Harvie
Remplaçant
Nouvelle-Écosse

David Keet
Saskatchewan

Waldie Klassen
Manitoba

David Mackenzie
Île-du-Prince-Édouard

Yvon Cyr
Nouveau-Brunswick

Eugene Legge
Terre-Neuve

Nigel Beattie
Association canadienne des restaurateurs et des services d'alimentation

Pearl Cooper
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Lem Janes
Association canadienne des surtransformateurs de volailles

Phil Kudelka
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Un nouveau départ

En 1999, les PPC ont pris un nouveau départ et adopté un nouveau mode de fonctionnement. Non seulement nous disposons d'un *plan stratégique* clair, précis et ambitieux pour l'industrie canadienne du poulet, mais aussi de moyens pour que nos décisions soient balisées par ce nouveau plan et en favorisent la réalisation.

Cette année, le *Plan stratégique* a eu un impact sur les activités courantes des PPC, ainsi que sur les plans à long terme que nous élaborerons pour nos producteurs et l'industrie. Et il en sera ainsi dans le futur. Pourquoi? Parce qu'il précise dans le détail tant notre destination que l'itinéraire à emprunter. Il témoigne de notre détermination à transformer les PPC en une organisation proactive.

Ce nouveau départ a aussi influé sur la quasi-totalité de nos champs d'activité.

Nouvel AFP – Nos efforts pour renouveler l'Accord fédéral-provincial (AFP), condition d'une plus grande stabilité pour notre industrie. En concluant un nouvel AFP en 2000, nous disposerons d'un cadre juridique solide qui consacre notre approche ascendante – bien adaptée au marché – de la gestion de l'offre, tout en accueillant la C.-B. en notre sein.

« La capacité de prendre un nouveau départ caractérise les organisations les plus efficaces. Elles savent se renouveler, fournir sans cesse des services à valeur ajoutée à leurs membres et s'adapter tant à la réalité d'aujourd'hui qu'à celle de demain – les PPC sont de celles-là. »

Nouveau programme de salubrité des aliments – Notre objectif stratégique d'occuper le premier rang au monde en matière de salubrité des aliments est davantage accessible depuis l'implantation réussie, dans toutes les fermes avicoles au Canada, de notre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme – *Votre propre poulet*.

Nouvelle position commerciale – Cette année, notre capacité d'élargir notre champ d'action nous a aussi bien servi en matière de commerce. Nos efforts assidus, conjugués à ceux de nos collègues agriculteurs et intervenants, ont conduit à l'élaboration d'une position de négociation canadienne crédible, commune et inclusive, fidèle aux intérêts supérieurs des producteurs de poulet. Même si l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a pu lancer le nouveau cycle de négociations à Seattle, nous étions fin prêts. Les PPC s'assureront que le gouvernement ne renonce pas à son engagement et continue la promotion de la position canadienne à l'échelle internationale.

Nouveaux outils de communication – Vu nos nouvelles orientations stratégiques et le nombre considérable d'initiatives qui en découlent, la communication avec nos membres importe de plus en plus. En 1999, *Le poulet canadien* a célébré sa première année complète de parution. Nous avons aussi lancé une publication bimensuelle, le *Bulletin d'information des administrateurs*. Nous avons également eu recours à des envois spéciaux lors de grands enjeux. Comme la communication est plus fructueuse lorsqu'elle se fait dans les deux sens, nous entendons, en 2000, sonder nos membres pour nous assurer que leurs préoccupations sont reflétées dans les dossiers que nous traitons.

Nouveaux employés – Les PPC ont accueilli six nouveaux employés. Comme la famille s'agrandit, nous emménagerons dans de nouveaux locaux en 2000. Recrues et vétérans font bon ménage et nous disposons d'une équipe très efficace. Ensemble, ils transforment vos idées en réalité. À Juliet, Yvon, Nicole, Yves, Susan, Yves, Paula, Giuseppe, Chantal, Michael, Michel, Janet, Debbie, Kim, Rob, Lou, Johanne et Nathalie, merci pour votre détermination, votre dévouement et l'appui que vous nous avez apporté à moi, aux PPC et aux producteurs canadiens de poulet.

Nouveau président – David Fuller s'est illustré chez les PPC cette année. Son dynamisme et son dévouement ont assuré le succès de nombreuses activités qui ont marqué le nouveau départ des PPC. Sa capacité de collaborer avec tous et chacun à tous les niveaux de l'industrie et du gouvernement s'est révélée très précieuse.

En ce début de millénaire, les PPC ont connu un départ en flèche. Nous voilà engagés sur la route que nous avons tracée. Nous nous assurerons que l'action des PPC demeure pertinente et que l'organisation atteigne ses objectifs.

Mike Dungate
Directeur général

Le plan stratégique – Les étapes vers le succès

L'adoption en janvier 1999, par le Conseil d'administration, d'un nouveau plan stratégique – notre vision de l'avenir – a fortement influé sur toutes les grandes orientations stratégiques des PPC. Ce plan – issu de l'analyse et de la créativité de tous les secteurs de l'industrie – a été communiqué à tous les offices provinciaux tout au long de l'année. Des plans d'action ont été établis et les ressources requises dégagées.

Notre énoncé de mission : *Créer une industrie canadienne du poulet capable de répondre aux besoins des consommateurs et d'offrir à tous les intervenants une occasion de croissance rentable*. Voilà, essentiellement, notre nouvelle orientation. Une orientation qui va s'étendre à toutes nos activités regroupées en trois grands domaines prioritaires : *le rendement du système, la salubrité et la qualité du produit, l'expansion des marchés*.

Tel qu'énoncé dans la mission, les PPC estiment que, pour demeurer prospère, l'industrie canadienne du poulet doit centrer son action sur le consommateur. Il est nécessaire que tous les intervenants de la chaîne travaillent à l'unisson, s'emploient plutôt à prendre les **bonnes** décisions que de se préoccuper de savoir **qui** les prend.

LES GRANDS OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE

Voici les objectifs du Plan stratégique de notre industrie :

- Optimiser la croissance, la rentabilité et la stabilité de l'industrie.
- Occuper le premier rang au monde en matière de salubrité des aliments, de systèmes et autres mécanismes de contrôle de la qualité.
- Respecter, voire dépasser, les attentes des consommateurs en matière de qualité.
- Susciter chez le public une attitude encore plus favorable à l'endroit du poulet canadien.
- Réduire le plus possible les incidences défavorables de nos activités sur l'environnement.
- Occuper le premier rang au Canada en matière de consommation de viande par habitant.
- Intégrer l'expansion des marchés d'exportation à la stratégie de croissance de l'industrie.

Le Plan stratégique balisera la croissance de l'industrie canadienne du poulet. Il s'inspire de la réalité présente du marché et de celle des producteurs. Or, comme l'industrie a pris l'engagement de s'améliorer sans cesse, les PPC estiment qu'il s'agit du gage d'un avenir prospère pour tous.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Le marché canadien en 1999

LA CONSOMMATION DE POULET ATTEINT UN NIVEAU RECORD

En 1999, la consommation de poulet a atteint un sommet sans précédent au Canada : 27,9 kilogrammes par habitant. C'est une hausse marquée, chaque Canadien ayant consommé en moyenne 1,8 kilogramme de poulet de plus qu'en 1998.

Évidemment, il y a eu une hausse correspondante de 5,8 % de la production de poulet, hausse du même ordre que celle de l'année précédente.

On estime que les exportations franchiront en 1999, la barre des 62,5 millions de kilogrammes. Quant aux importations de poulet et de produits de poulet, elles devraient s'établir à quelque 72 millions de kilogrammes.

Au 1er janvier 1999, le niveau des stocks de poulet s'élevait à 25,8 millions de kilogrammes, clôturant l'année à 21,9 millions de kilogrammes, un recul de 4 millions de kilogrammes. Pendant l'année, les stocks ont fluctué d'un sommet de 27,9 millions de kilogrammes en avril à un creux de 20 millions de kilogrammes en décembre. En février, le niveau des stocks était à hauteur de 25,1 millions de kilogrammes, s'établissant à près de 26 millions de kilogrammes en janvier et en mars et à quelque 28 millions de kilogrammes en avril et en mai. En juin et en juillet, le niveau des stocks a reculé à 25 millions de kilogrammes. Ce recul s'est poursuivi tout au long de l'automne jusqu'en décembre où il a atteint son niveau le plus bas : 20 millions de kilogrammes. À la fin de l'année, il s'établissait à près de 22 millions de kilogrammes.

LA PRODUCTION PROVINCIALE

En 1999, la production canadienne totale de poulet a augmenté de 5,8 %, pour atteindre 838,3 millions de kilogrammes, toutes les provinces ayant augmenté leur production par rapport à 1997.

Ce sont encore une fois les provinces de l'Ouest qui présentent le taux de croissance le plus élevé, une hausse de 9,9 % par rapport à 1998. La Saskatchewan a coiffé toutes les autres provinces, affichant un taux de croissance de 20,3 %, taux résultant des dispositions relatives aux *circonstances particulières* prévues dans l'Entente nationale sur l'allocation autorisant la Saskatchewan à presque doubler sa production sur une période de quatre ans.

Au Manitoba, la production a augmenté de 11,2 %, alors qu'en Colombie-Britannique et en Alberta, elle a augmenté respectivement de 9,6 % et de 7,7 %. En Ontario et au Québec, on constate en 1999, un relèvement de la production de 4,5 % et de 3,7 % par rapport à 1997. Dans le Centre du Canada, le taux moyen d'augmentation a été de 4,1 %.

Même si en 1998 sa production a reculé de 0,7 % par rapport à 1997, l'Île-du-Prince-Édouard a connu en 1999, une augmentation de 8,9 % par rapport à l'année précédente. Dans la région de l'Atlantique, l'augmentation globale a été de l'ordre de 4,2 %. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve ont respectivement augmenté leur production de 6,1 %, 2,9 % et 0,7 % par rapport à 1998.

Production provinciale de poulet en 1999 (en millions de kg de poulet éviscéré)

Provinces	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ouest	Ont.	Qc.	Centre	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Atlant.	Total
1999	129,0	77,3	19,4	35,1	260,8	273,7	237,3	511,0	22,9	29,4	3,1	11,1	66,5	838,3
Écart en % par rapport à 1998	9,6	7,7	20,3	11,2	9,9	3,7	4,5	4,1	2,9	6,1	8,9	0,7	4,2	5,8

Périodes des contingents

Période A-24	de 17 janvier au 13 mars 1999
Période A-25	de 14 mars au 8 mai 1999
Période A-26	de 9 mai au 3 juillet 1999
Période A-27	de 4 juillet au 28 août 1999
Période A-28	de 29 août au 23 octobre 1999
Période A-29	de 24 octobre au 18 décembre 1999
Période A-30	de 19 décembre 1999 au 12 février 2000

LE PRIX À LA PRODUCTION

En 1999, le prix moyen pondéré à la production dans le Centre du Canada a varié d'un sommet de 1,15 $ le kilogramme – périodes A-27 et A-28 – à un minimum de 1,10 $ le kilogramme – période A-25. Comme l'Ontario exerce toujours une influence prépondérante sur le prix du poulet au pays, l'évolution du prix en Ontario se répercute sur le prix à la production à l'échelle du pays.

Au début de l'année, le prix moyen pondéré à la production dans le Centre du Canada était de 1,13 $. À la mi-mars, il avait reculé de 3 cents le kilogramme pour atteindre son niveau le plus bas, à savoir 1,10 $ le kilogramme. Du début de juillet à la fin d'octobre, le prix à la production a augmenté d'une autre tranche de 2 cents le kilogramme, passant à 1,15 $ le kilogramme, le prix reculant ensuite de 2 cents le kilogramme pour s'établir à 1,13 $. Les prix ont reculé d'un autre 0,5 cent le kilogramme à la mi-décembre, clôturant l'année à 1,125 $ le kilogramme.

En 1999, le prix moyen pondéré à la production a été de 1,148 $ le kilogramme, un recul de 7,5 cents le kilogramme par rapport à 1998.

LES PRIX DE GROS

Les prix de gros ont très peu fluctué en 1999, le prix de gros moyen mensuel du poulet entier au Québec s'établissant à 2,30 $ le kilogramme en janvier, son plus faible niveau de l'année. Ce prix a atteint un sommet de 2,42 $ le kilogramme en juillet et en septembre et il a clôturé l'année à 2,36 $ le kilogramme. En 1999, le prix de gros moyen au Canada a été de 2,44 $ le kilogramme, un recul de près de 7 cents le kilogramme par rapport au prix moyen de 2,51 $ le kilogramme relevé en 1998.

LES PRIX AU DÉTAIL

En 1999, selon l'Indice des prix à la consommation (IPC), le prix moyen du poulet a augmenté de 2,0 % par rapport à 1998. En janvier et en février, les prix de détail ont augmenté par rapport au mois précédent. Cependant, au cours des cinq mois suivants, l'IPC a reculé chaque fois par rapport aux mois précédents.

En août, les prix de détail ont augmenté et cette tendance s'est maintenue pour le reste de l'année, sauf en octobre. Les prix de détail ont atteint leur niveau le plus faible en avril, et leur sommet, en septembre.

En décembre 1999, le prix de détail était de 3,6 % plus élevé qu'en décembre 1998. L'IPC de Statistiques Canada mesure l'évolution du prix du poulet observée sur le marché du détail, mais il ne tient compte que de l'évolution du prix du poulet entier.

L'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont signalé une augmentation du prix de détail annuel moyen du poulet entier, alors que les autres provinces ont affiché un recul. Dans l'ensemble, en 1999, le prix de vente au détail des morceaux de poulet a reculé par rapport à 1998.

LA CONSOMMATION

En 1999, la consommation totale de poulet a augmenté de 6,8 % par rapport à 1998, s'établissant à 851,8 millions de kilogrammes.

C'est au cours des deuxième et troisième trimestres que l'on a observé les plus fortes augmentations de la consommation, à savoir 9,3 % et 7,5 % respectivement. Lors des premier et quatrième trimestres, les augmentations ont été respectivement de 6,5 % et 6,1 %.

On estime qu'en 1999 la consommation par habitant (CPH) de poulet sera de 27,9 kilogrammes, une augmentation de 1,8 kilogramme par rapport à l'année précédente. Cette augmentation témoigne du maintien de la forte demande pour le poulet.

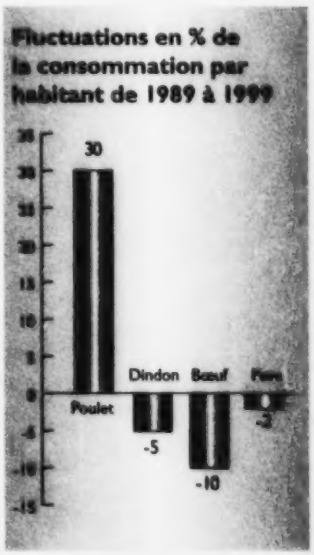

Le marché canadien en 1999

LA CONSOMMATION DE POULET ATTEINT UN NIVEAU RECORD

En 1999, la consommation de poulet a atteint un sommet sans précédent au Canada : 27,9 kilogrammes par habitant. C'est une hausse marquée, chaque Canadien ayant consommé en moyenne 1,8 kilogramme de poulet de plus qu'en 1998.

Évidemment, il y a eu une hausse correspondante de 5,8 % de la production de poulet, hausse du même ordre que celle de l'année précédente.

On estime que les exportations franchiront en 1999, la barre des 62,5 millions de kilogrammes. Quant aux importations de poulet et de produits de poulet, elles devraient s'établir à quelque 72 millions de kilogrammes.

Au 1er janvier 1999, le niveau des stocks de poulet s'élevait à 25,8 millions de kilogrammes, clôturant l'année à 21,9 millions de kilogrammes, un recul de 4 millions de kilogrammes. Pendant l'année, les stocks ont fluctué d'un sommet de 27,9 millions de kilogrammes en avril à un creux de 20 millions de kilogrammes en décembre. En février, le niveau des stocks était à hauteur de 25,1 millions de kilogrammes, s'établissant à près de 26 millions de kilogrammes en janvier et en mars et à quelque 28 millions de kilogrammes en avril et en mai. En juin et en juillet, le niveau des stocks a reculé à 25 millions de kilogrammes. Ce recul s'est poursuivi tout au long de l'automne jusqu'en décembre où il a atteint son niveau le plus bas : 20 millions de kilogrammes. À la fin de l'année, il s'établissait à près de 22 millions de kilogrammes.

LA PRODUCTION PROVINCIALE

En 1999, la production canadienne totale de poulet a augmenté de 5,8 %, pour atteindre 838,3 millions de kilogrammes, toutes les provinces ayant augmenté leur production par rapport à 1997.

Ce sont encore une fois les provinces de l'Ouest qui présentent le taux de croissance le plus élevé, une hausse de 9,9 % par rapport à 1998. La Saskatchewan a coiffé toutes les autres provinces, affichant un taux de croissance de 20,3 %, taux résultant des dispositions relatives aux *circonstances particulières* prévues dans l'Entente nationale sur l'allocation autorisant la Saskatchewan à presque doubler sa production sur une période de quatre ans.

Au Manitoba, la production a augmenté de 11,2 %, alors qu'en Colombie-Britannique et en Alberta, elle a augmenté respectivement de 9,6 % et de 7,7 %. En Ontario et au Québec, on constate en 1999, un relèvement de la production de 4,5 % et de 3,7 % par rapport à 1997. Dans le Centre du Canada, le taux moyen d'augmentation a été de 4,1 %.

Même si en 1998 sa production a reculé de 0,7 % par rapport à 1997, l'Île-du-Prince-Édouard a connu en 1999, une augmentation de 8,9 % par rapport à l'année précédente. Dans la région de l'Atlantique, l'augmentation globale a été de l'ordre de 4,2 %. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve ont respectivement augmenté leur production de 6,1 %, 2,9 % et 0,7 % par rapport à 1998.

Production provinciale de poulet en 1999 (en millions de kg de poulet éviscéré)

Province	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ouest	Ont.	Qc.	Centre	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T-N.	Atlant.	Total
1999	129,0	77,3	19,4	35,1	260,8	273,7	237,3	511,0	22,9	29,4	3,1	11,1	66,5	838,3
Écart en % par rapport à 1998	9,6	7,7	20,3	11,2	9,9	3,7	4,5	4,1	2,9	6,1	8,9	0,7	4,2	5,8

Périodes des contingents

Période A-24	de 17 janvier au 13 mars 1999
Période A-25	de 14 mars au 8 mai 1999
Période A-26	de 9 mai au 3 juillet 1999
Période A-27	de 4 juillet au 28 août 1999
Période A-28	de 29 août au 23 octobre 1999
Période A-29	de 24 octobre au 18 décembre 1999
Période A-30	de 19 décembre 1999 au 12 février 2000

LE PRIX À LA PRODUCTION

En 1999, le prix moyen pondéré à la production dans le Centre du Canada a varié d'un sommet de 1,15 $ le kilogramme – périodes A-27 et A-28 – à un minimum de 1,10 $ le kilogramme – période A-25. Comme l'Ontario exerce toujours une influence prépondérante sur le prix du poulet au pays, l'évolution du prix en Ontario se répercute sur le prix à la production à l'échelle du pays.

Au début de l'année, le prix moyen pondéré à la production dans le Centre du Canada était de 1,13 $. À la mi-mars, il avait reculé de 3 cents le kilogramme pour atteindre son niveau le plus bas, à savoir 1,10 $ le kilogramme. Du début de juillet à la fin d'octobre, le prix à la production a augmenté d'une autre tranche de 2 cents le kilogramme, passant à 1,15 $ le kilogramme, le prix reculant ensuite de 2 cents le kilogramme pour s'établir à 1,13 $. Les prix ont reculé d'un autre 0,5 cent le kilogramme à la mi-décembre, clôturant l'année à 1,125 $ le kilogramme.

En 1999, le prix moyen pondéré à la production a été de 1,148 $ le kilogramme, un recul de 7,5 cents le kilogramme par rapport à 1998.

LES PRIX DE GROS

Les prix de gros ont très peu fluctué en 1999, le prix de gros moyen mensuel du poulet entier au Québec s'établissant à 2,30 $ le kilogramme en janvier, son plus faible niveau de l'année. Ce prix a atteint un sommet de 2,42 $ le kilogramme en juillet et en septembre et il a clôturé l'année à 2,36 $ le kilogramme. En 1999, le prix de gros moyen au Canada a été de 2,44 $ le kilogramme, un recul de près de 7 cents le kilogramme par rapport au prix moyen de 2,51 $ le kilogramme relevé en 1998.

LES PRIX AU DÉTAIL

En 1999, selon l'Indice des prix à la consommation (IPC), le prix moyen du poulet a augmenté de 2,0 % par rapport à 1998. En janvier et en février, les prix de détail ont augmenté par rapport au mois précédent. Cependant, au cours des cinq mois suivants, l'IPC a reculé chaque fois par rapport aux mois précédents.

En août, les prix de détail ont augmenté et cette tendance s'est maintenue pour le reste de l'année, sauf en octobre. Les prix de détail ont atteint leur niveau le plus faible en avril, et leur sommet, en septembre.

En décembre 1999, le prix de détail était de 3,6 % plus élevé qu'en décembre 1998. L'IPC de Statistiques Canada mesure l'évolution du prix du poulet observée sur le marché du détail, mais il ne tient compte que de l'évolution du prix du poulet entier.

L'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont signalé une augmentation du prix de détail annuel moyen du poulet entier, alors que les autres provinces ont affiché un recul. Dans l'ensemble, en 1999, le prix de vente au détail des morceaux de poulet a reculé par rapport à 1998.

LA CONSOMMATION

En 1999, la consommation totale de poulet a augmenté de 6,8 % par rapport à 1998, s'établissant à 851,8 millions de kilogrammes.

C'est au cours des deuxième et troisième trimestres que l'on a observé les plus fortes augmentations de la consommation, à savoir 9,3 % et 7,5 % respectivement. Lors des premier et quatrième trimestres, les augmentations ont été respectivement de 6,5 % et 6,1 %.

On estime qu'en 1999 la consommation par habitant (CPH) de poulet sera de 27,9 kilogrammes, une augmentation de 1,8 kilogramme par rapport à l'année précédente. Cette augmentation témoigne du maintien de la forte demande pour le poulet.

Fluctuations en % de la consommation par habitant de 1989 à 1999

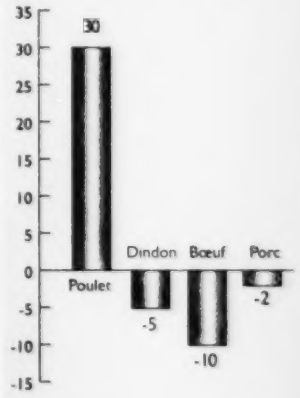

Répartition de la consommation de viande au Canada

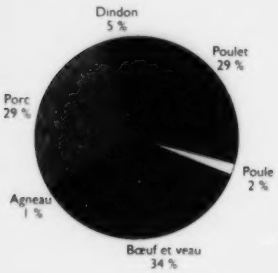

Fluctuation en % de la consommation de viande par habitant au Canada de 1989 à 1999

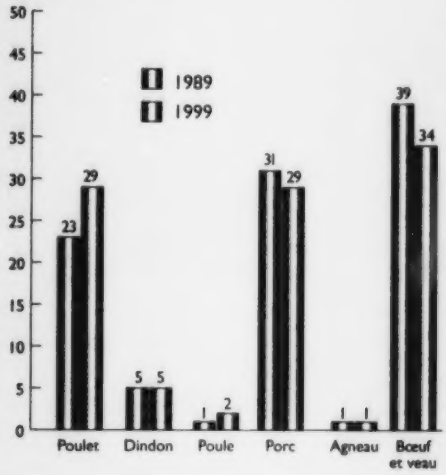

LES AUTRES VIANDES

En 1999, selon les données sectorielles préliminaires, tant les prix de détail du bœuf (2,2 %) que la CPH de bœuf (de 30,7 kilogrammes à 31,6 kilogrammes) ont augmenté par rapport à 1998. Quant au porc, on constate, par rapport à 1998, un recul de 5,6 % des prix de vente au détail et une augmentation de la CPH de 27 kilogrammes à 28 kilogrammes.

Par ailleurs, le prix de vente au détail du dindon a augmenté de 6,7 %, la CPH se maintenant au même niveau qu'en 1998 : 4,2 kilogrammes.

Toujours selon les données préliminaires, le poulet a augmenté sa part du marché de la viande au Canada. Enfin, en 1999, les Canadiens ont augmenté leur consommation totale de viande de 3,7 kilogrammes par habitant.

LES IMPORTATIONS

En 1999, il y a eu au total 69 948 202 kilogrammes de poulet et de produits de poulet importés au Canada selon le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) dont relève la délivrance des permis d'importation de poulet et de produits constitués essentiellement de poulet.

En vertu de l'ALÉNA, le Canada fixe automatiquement son contingent tarifaire (CT) à 7,5 % de la production nationale de poulet de l'année précédente. En 1999, le CT de 59 888 025 kilogrammes, à savoir 7,5 % de la production de l'année précédente, était 3 713 850 kilogrammes plus élevé qu'en 1998.

En 1999, ce sont 59 528 700 kilogrammes de poulet et de produits de poulet qui ont été importés au Canada en vertu du CT, un taux d'utilisation du CT de 99,5 %.

La production canadienne de poulet ayant augmenté de 46,2 millions de kilogrammes en 1999, passant à 838,3 millions de kilogrammes, le CT en 2000 s'établira à environ 63,4 millions de kilogrammes.

La répartition trimestrielle des importations en 1999 s'établit comme suit : environ 18,1 % lors du premier trimestre, 26,4 % lors du second, 34,1 % lors du troisième et 21,4 % lors du quatrième.

Importations supplémentaires pour cause de pénurie sur le marché

	Nombre de demandes de licences d'importation supplémentaires	Total	Poids importé
1999	0	0 kg	0 kg
1998	3	407 000 kg	0 kg
1997	3	675 000 kg	90 967 kg

Les morceaux de poulet ont compté pour 92,7 %, par rapport à 91,2 % en 1998, de l'ensemble des importations en vertu du CT. Quant aux produits surtransformés et aux poulets entiers éviscérés, ils ont compté respectivement pour 6,7 % et 0,1 % des importations en vertu du CT, alors qu'en 1998 les proportions étaient de 7,8 % et de 1,0 %.

Le MAÉCI a aussi délivré des licences d'importation supplémentaires en vertu du programme « importation pour réexportation », licences totalisant 7,0 millions de kilogrammes, à savoir 19 % de moins qu'en 1998. Dans le cadre de ce programme, le Canada autorise l'importation de poulet et de produits de poulet aux fins de leur surtransformation. Tous les produits importés doivent être réexportés.

Par ailleurs, en vertu du programme « importation pour concurrence », 3,4 millions de kilogrammes de poulet ont été importés – une augmentation de 25 % par rapport à 1998. Ce programme prévoit l'importation de produits ne figurant pas sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée, notamment les produits spécialisés comme les repas surgelés.

Le MAÉCI contrôle rigoureusement l'exécution de ces deux programmes, pour s'assurer que les importateurs en respectent l'esprit.

Encore une fois en 1999, le marché intérieur au Canada a été très bien approvisionné et il n'y a pas eu lieu de recourir à des importations supplémentaires pour cause de pénurie sur le marché. Les PPC n'ont reçu aucune demande d'importation supplémentaire. Quant au gouvernement fédéral, il n'a délivré aucune licence d'importation supplémentaire en raison de pénurie sur le marché canadien.

Source : Les statistiques présentées dans cette section ont été fournies par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI).

LES EXPORTATIONS

Les transformateurs canadiens ont exporté 62,5 millions de kilogrammes de poulet en 1999, une hausse de 7,1 % par rapport aux 58,3 millions de kilogrammes exportés en 1998.

Les exportations ont compté pour 7,5 % de la production canadienne en 1999, par rapport à 7,4 % en 1998.

Exportations de poulet (en millions de kg)

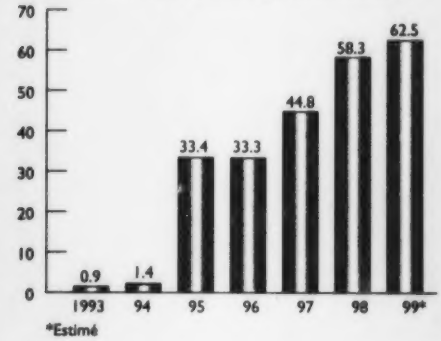

Plus de 93 % des exportations canadiennes en 1999 ont eu pour destination cinq pays. Cuba est demeuré le plus gros importateur, suivi de l'Afrique du Sud au deuxième rang, les États-Unis, la Chine et la Russie se trouvant respectivement aux troisième, quatrième et cinquième rangs.

LES MOUVEMENTS INTERPROVINCIAUX

Il importe que les offices provinciaux sachent combien de poulets produits dans leur province sont abattus à l'extérieur de leur territoire. C'est pourquoi les PPC comptabilisent le nombre de poulets vivants ayant fait l'objet d'échanges interprovinciaux et en présentent un bilan hebdomadaire à chaque office.

En 1999, le poids total des poulets vivants échangés entre les provinces a atteint 32,0 millions de kilogrammes comparativement à 29,4 millions de kilogrammes en 1998.

Répartition des contingents entre périodes en 1999

Province	Nombre de demandes	Poids total (vif en kg)
Saskatchewan	2	301 925
Québec	1	898 565
Nouveau-Brunswick	1	57 000
Nouvelle-Écosse	6	1 369 000
Terre-Neuve	1	187 200
Total	11	2 813 690

En 1999, les PPC ont reçu 11 demandes de répartition de contingents entre périodes, pour un total de 2 813 690 kilogrammes (poids vif). En 1998 il y a eu trois demandes pour 658 000 kilogrammes (poids vif).

La politique de répartition des contingents entre les périodes vise à faciliter l'approvisionnement des marchés.

Répartition de la consommation de viande au Canada

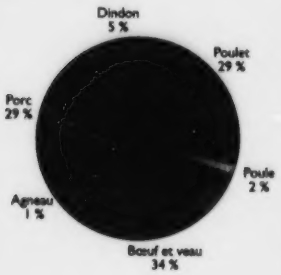

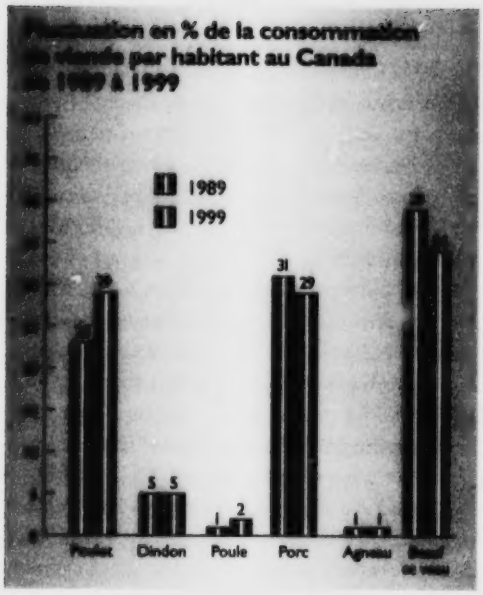

LES AUTRES VIANDES

En 1999, selon les données sectorielles préliminaires, tant les prix de détail du bœuf (2,2 %) que la CPH de bœuf (de 30,7 kilogrammes à 31,6 kilogrammes) ont augmenté par rapport à 1998. Quant au porc, on constate, par rapport à 1998, un recul de 5,6 % des prix de vente au détail et une augmentation de la CPH de 27 kilogrammes à 28 kilogrammes.

Par ailleurs, le prix de vente au détail du dindon a augmenté de 6,7 %, la CPH se maintenant au même niveau qu'en 1998 : 4,2 kilogrammes.

Toujours selon les données préliminaires, le poulet a augmenté sa part du marché de la viande au Canada. Enfin, en 1999, les Canadiens ont augmenté leur consommation totale de viande de 3,7 kilogrammes par habitant.

LES IMPORTATIONS

En 1999, il y a eu au total 69 948 202 kilogrammes de poulet et de produits de poulet importés au Canada selon le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) dont relève la délivrance des permis d'importation de poulet et de produits constitués essentiellement de poulet.

En vertu de l'ALÉNA, le Canada fixe automatiquement son contingent tarifaire (CT) à 7,5 % de la production nationale de poulet de l'année précédente. En 1999, le CT de 59 888 025 kilogrammes, à savoir 7,5 % de la production de l'année précédente, était 3 713 850 kilogrammes plus élevé qu'en 1998.

En 1999, ce sont 59 528 700 kilogrammes de poulet et de produits de poulet qui ont été importés au Canada en vertu du CT, un taux d'utilisation du CT de 99,5 %.

La production canadienne de poulet ayant augmenté de 46,2 millions de kilogrammes en 1999, passant à 838,3 millions de kilogrammes, le CT en 2000 s'établira à environ 63,4 millions de kilogrammes.

La répartition trimestrielle des importations en 1999 s'établit comme suit : environ 18,1 % lors du premier trimestre, 26,4 % lors du second, 34,1 % lors du troisième et 21,4 % lors du quatrième.

Importations supplémentaires pour cause de pénurie sur le marché

Nombre de demandes de licences d'importation supplémentaires	Total	Poids importé
0	0 kg	0 kg
3	407 000 kg	0 kg
3	675 000 kg	90 947 kg

Les morceaux de poulet ont compté pour 92,7 %, par rapport à 91,2 % en 1998, de l'ensemble des importations en vertu du CT. Quant aux produits surtransformés et aux poulets entiers éviscérés, ils ont compté respectivement pour 6,7 % et 0,1 % des importations en vertu du CT, alors qu'en 1998 les proportions étaient de 7,8 % et de 1,0 %.

Le MAÉCI a aussi délivré des licences d'importation supplémentaires en vertu du programme « importation pour réexportation », licences totalisant 7,0 millions de kilogrammes, à savoir 19 % de moins qu'en 1998. Dans le cadre de ce programme, le Canada autorise l'importation de poulet et de produits de poulet aux fins de leur surtransformation. Tous les produits importés doivent être réexportés.

Par ailleurs, en vertu du programme « importation pour concurrence », 3,4 millions de kilogrammes de poulet ont été importés – une augmentation de 25 % par rapport à 1998. Ce programme prévoit l'importation de produits ne figurant pas sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée, notamment les produits spécialisés comme les repas surgelés.

Le MAÉCI contrôle rigoureusement l'exécution de ces deux programmes, pour s'assurer que les importateurs en respectent l'esprit.

Encore une fois en 1999, le marché intérieur au Canada a été très bien approvisionné et il n'y a pas eu lieu de recourir à des importations supplémentaires pour cause de pénurie sur le marché. Les PPC n'ont reçu aucune demande d'importation supplémentaire. Quant au gouvernement fédéral, il n'a délivré aucune licence d'importation supplémentaire en raison de pénurie sur le marché canadien.

Source : Les statistiques présentées dans cette section ont été fournies par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI).

LES EXPORTATIONS

Les transformateurs canadiens ont exporté 62,5 millions de kilogrammes de poulet en 1999, une hausse de 7,1 % par rapport aux 58,3 millions de kilogrammes exportés en 1998.

Les exportations ont compté pour 7,5 % de la production canadienne en 1999, par rapport à 7,4 % en 1998.

Plus de 93 % des exportations canadiennes en 1999 ont eu pour destination cinq pays. Cuba est demeuré le plus gros importateur, suivi de l'Afrique du Sud au deuxième rang, les États-Unis, la Chine et la Russie se trouvant respectivement aux troisième, quatrième et cinquième rangs.

LES MOUVEMENTS INTERPROVINCIAUX

Il importe que les offices provinciaux sachent combien de poulets produits dans leur province sont abattus à l'extérieur de leur territoire. C'est pourquoi les PPC comptabilisent le nombre de poulets vivants ayant fait l'objet d'échanges interprovinciaux et en présentent un bilan hebdomadaire à chaque office.

En 1999, le poids total des poulets vivants échangés entre les provinces a atteint 32,0 millions de kilogrammes comparativement à 29,4 millions de kilogrammes en 1998.

Répartition des contingents entre périodes en 1999

	Nombre de demandes	Poids (vif en kg)
[illegible]	2	301 [illegible]
[illegible]	1	898 [illegible]
[illegible]-Brunswick	1	57 [illegible]
[illegible]-Écosse	6	1 [illegible]
[illegible]	1	157 [illegible]
[illegible]	11	2 813 [illegible]

En 1999, les PPC ont reçu 11 demandes de répartition de contingents entre périodes, pour un total de 2 813 690 kilogrammes (poids vif). En 1998 il y a eu trois demandes pour 658 000 kilogrammes (poids vif).

La politique de répartition des contingents entre les périodes vise à faciliter l'approvisionnement des marchés.

La gestion du système

UN NOUVEL ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL À L'HORIZON

Les PPC s'emploient à élaborer un nouvel Accord fédéral-provincial (AFP) signé par les dix provinces et qui offrirait un nouveau cadre juridique plus souple. Les PPC se réjouissent du soutien des dix ministres provinciaux de l'Agriculture ainsi que de celui des dix organismes provinciaux de surveillance. Notre objectif : la ratification d'un nouvel AFP d'ici le 31 décembre 2000. L'AFP actuel a été conclu en 1978.

Les dispositions de l'AFP ne sont plus adaptées à la réalité, aux orientations et à la croissance de l'industrie. L'AFP initial procédait d'une méthode *descendante* d'allocation des contingents. Le nouvel AFP doit traduire notre réalité actuelle, à savoir le système *ascendant* préconisé par l'Entente nationale sur l'allocation (ENA).

Bref, toute modification à la version actuelle de l'AFP est lourde et difficile à administrer, chacune exigeant l'assentiment ***des 31 signataires*** : les ministres provinciaux de l'Agriculture, le Conseil national des produits agricoles et les organismes de surveillance provinciaux, les offices provinciaux de commercialisation du poulet, le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, et les ministres des Affaires intergouvernementales de l'Alberta et du Québec.

Dans la structure proposée, les ministres ne seraient concernés que par le premier palier de l'AFP : le cadre juridique du système. Le second palier – l'Entente opérationnelle (de l'AFP) – porterait sur le fonctionnement du système : allocation des contingents, exportations, prélèvements et frais de service,

imposition de dommages-intérêts et mesures d'application et de suivi. Au second palier, tout comme pour l'ENA, il suffirait d'obtenir 11 signatures – celles des dix provinces et des PPC. Ainsi, les PPC et les offices provinciaux pourraient s'acquitter plus efficacement de leur rôle.

Même si depuis 1990 la Colombie-Britannique n'adhère plus à l'AFP, elle a tout de même souscrit à l'Entente nationale sur l'allocation et il est probable qu'elle adhère au nouvel AFP.

L'IMPOSITION DE DOMMAGES-INTÉRÊTS

En novembre 1998, une nouvelle entente à long terme concernant l'imposition de dommages-intérêts (EIDI) a été conclue par les dix offices provinciaux. Il s'agit d'un contrat conclu entre les

offices provinciaux qui s'engagent à ne pas produire en excédent des contingents attribués par les PPC.

En adhérant à une EIDI à long terme, tous les membres des PPC s'engageaient à respecter la nouvelle Entente nationale sur l'allocation. Pour les PPC, la nouvelle EIDI – renouvelable après quatre périodes d'allocation – est beaucoup plus simple d'application que la précédente qui, elle, devait être renouvelée après deux périodes d'allocation.

En 1999, à l'issue des vérifications des périodes A-10 à A-17, les PPC ont imposé des dommages-intérêts de 43 114 $ au Chicken Farmers of Saskatchewan pour la période 6 (A-12 et A-13). Ce montant a été versé.

LE PROGRAMME D'APPLICATION ET DE SUIVI

Les PPC doivent s'assurer que les contingents intérieurs et d'exportation, de même que les politiques en régissant l'application, sont observés « à la lettre ». C'est le but des vérifications périodiques entreprises dans les offices et les établissements de transformation de chaque province.

Des vérifications sont exécutées au terme de quatre périodes consécutives de production alors que, dans le passé, ces vérifications se faisaient au terme de deux périodes consécutives. En 1999, le personnel a effectué la vérification de tous les offices et transformateurs provinciaux pour les périodes A-18 à A-25 s'échelonnant du 18 février 1998 au 8 mai 1999.

REDEVANCES CONCERNANT LES CONTINGENTS À L'EXPORTATION

En 1999, un transformateur a exporté 3 657 kilogrammes en moins que l'équivalent en poids vif produit pendant les périodes A-20 et A-21. Les PPC lui ont donc imposé des redevances pour les contingents à l'exportation de 1 609 $. Ce montant a été versé.

COLOMBIE-BRITANNIQUE : UNE SOLUTION EN VUE

En 1999, les PPC se sont employés à élaborer un nouvel Accord fédéral-provincial (AFP) ralliant les dix provinces avec comme objectif sa ratification d'ici la fin de 2000. L'AFP est le cadre juridique général qui régit le fonctionnement des PPC (voir la section sur l'AFP). Cependant, il reste encore beaucoup à faire, le nouvel AFP passant par une solution à la « situation en Colombie-Britannique ».

Même si la Colombie-Britannique participe activement à notre conseil d'administration et verse des redevances aux PPC depuis 1991, elle n'est pas un membre en bonne et due forme. Depuis 1990, la Colombie-Britannique n'est plus signataire de l'Accord fédéral-provincial. Elle a tout de même ratifié l'Entente sur l'imposition de dommages-intérêts (EIDI), l'Entente nationale sur l'allocation (ENA) et la précédente, l'Entente nationale sur l'allocation et les prix (ENAP).

Les PPC recherchent une solution permanente valable… pour aujourd'hui et demain. Bien que ramener la Colombie-Britannique dans notre famille représente un défi, les PPC sont fort encouragés par les progrès réalisés à ce jour.

D'abord, le BCCMB (l'office de commercialisation du poulet) a déposé sa lettre de crédit auprès des PPC et a ratifié une prolongation de l'EIDI. Ensuite, le gouvernement de la Colombie-Britannique et l'Office ont renouvelé leur appui à l'établissement d'un système national efficace de gestion de l'offre. De plus, dès leur première analyse de la situation, les membres du Conseil d'administration des PPC ont agi avec célérité, établissant un plan d'action en vue de cerner les questions critiques, communiquer avec tous les intervenants en Colombie-Britannique et recueillir leurs commentaires. Ils ont aussi tenu tous les producteurs – en Colombie-Britannique et ailleurs – au courant de l'évolution de la situation.

Afin d'accorder à toutes les parties suffisamment de temps pour négocier une entente, les PPC ont [illegible] au 1er mars 2001 au lieu du 31 décembre [illegible] échéance pour la signification des préavis [illegible] l'ENA. Si une province devait signifier [illegible], son retrait n'entrerait en vigueur [illegible] 31 décembre 2000.

Il ne fait aucun doute qu'il est essentiel de conclure une entente. Un échec aurait de très graves conséquences. En fait, l'Alberta a signifié son avis de se retirer de l'Accord fédéral-provincial, soulignant qu'elle voulait que la Colombie-Britannique redevienne membre à part entière des PPC. L'Alberta souhaite l'établissement de règles équitables et, à son avis, cela passe par un nouvel AFP.

Or, l'élaboration d'une solution permanente exige beaucoup de temps et même si, en fin d'année, tous les points n'avaient pas encore été réglés, tout indique qu'ils le seront dans un avenir prochain.

LE POINT

Le 18 janvier 2000, le gouvernement de la Colombie-Britannique est intervenu afin de régler les conflits permanents entre les intervenants en Colombie-Britannique. Il a remplacé les cinq membres du conseil d'administration de l'office de commercialisation du poulet de la Colombie-Britannique par trois membres indépendants. Le mandat du nouveau conseil est d'assurer une collaboration étroite entre tous les secteurs de l'industrie et de régler les différends.

Autre nouvelle encourageante : le gouvernement de la Colombie-Britannique a délégué au BCCMB le pouvoir d'adhérer à l'AFP avec l'approbation de l'office de commercialisation de la Colombie-Britannique (l'organisme de surveillance). Cette mesure cadre avec la position du gouvernement de la Colombie-Britannique, à savoir qu'il importe de conclure une entente nationale pour stabiliser davantage la production de poulet tant en Colombie-Britannique qu'au Canada. Sans entente, il pourrait y avoir surproduction généralisée et réduction des revenus des producteurs.

La solution recherchée par les PPC passe par l'adhésion pleine et entière de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, à l'instar des autres provinces, au nouvel AFP. Les PPC sont fort confiants qu'une solution acceptable et à long terme sera trouvée en 2000 – une solution qui renforcera notre système national de gestion des approvisionnements de poulet.

Votre propre poulet

PROGRAMME D'ASSURANCE DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME DES PPC

La salubrité des aliments est au cœur des préoccupations de notre industrie. Les consommateurs, sachant que tous les aliments ne sont pas de qualité égale, veulent des preuves concrètes de la salubrité des aliments qu'ils consomment. Les PPC se sont donnés un nouveau système de registres pour *confirmer hors de tout doute* que, dans nos fermes, *nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons*.

En 1999, les PPC ont mis en œuvre la version définitive de *Votre propre poulet* – programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme assorti d'un manuel explicite. Au terme d'une période intensive de mise en œuvre progressive, dont 28 séances de formation à l'échelle du Canada et l'expédition de questionnaires d'évaluation à nos 2 800 producteurs, le programme *Votre propre poulet* est maintenant une réalité.

SURVOL HISTORIQUE

C'est en 1997 que les PPC ont lancé le projet du programme de salubrité des aliments à la ferme. Sous la présidence de David Fuller, alors administrateur des PPC, un comité constitué de producteurs de poulet des régions de l'Ouest, du Centre et des Maritimes, ainsi que deux représentants des transformateurs, s'est attelé à l'élaboration d'un manuel complet d'application du programme.

Basé sur les sept principes de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (ARMPC), le programme privilégie la prévention des risques plutôt que la détection de problèmes dans les produits finis.

Le Comité sur la salubrité des aliments, appellation officielle du groupe, a examiné les programmes d'autres organisations agricoles pour s'assurer que celui des PPC est facile à comprendre et à mettre en œuvre. Notre objectif était de parvenir à un programme conçu par et pour les producteurs et adapté à la nouvelle réglementation de la salubrité des aliments. En 1998, au terme d'un essai élargi dans des exploitations en Alberta, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, le programme a été mis en œuvre à l'échelle nationale.

POINTS SAILLANTS EN 1999

- Dégagement d'un consensus quant à la *Fiche de troupeau* à utiliser par les transformateurs canadiens de poulet et de dindon. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a appuyé l'initiative et imposera la fiche en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes. La date cible de mise en œuvre nationale est le 1er mai 2000.
- Établissement par le Comité sur la salubrité des aliments, en janvier 2000, du projet de structure de validation et de vérification du programme *Votre propre poulet*, projet distribué à tous les offices provinciaux pour commentaires.

DES OUTILS POUR UNE MEILLEURE FORMATION

À l'automne, les PPC, en collaboration avec une maison de production vidéo d'Ottawa, ont produit un film sur la salubrité des aliments – *Votre propre poulet*. Cette cassette en français et en anglais, vient en complément du manuel de formation et présente de nombreux producteurs de poulet qui expliquent comment ils ont mis le programme en œuvre avec succès. La cassette vidéo sera distribuée au début du printemps 2000.

Le commerce en 1999 – établir les priorités

LES POURPARLERS DE L'OMC

Cette année, les PPC ont convenu d'une position commerciale canadienne commune et concertée avec l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC), l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO), l'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD) et les Producteurs laitiers du Canada (PLC). L'élaboration de cette position, qui intègre les intérêts fondamentaux des producteurs de poulet, a nécessité des interventions simultanées sur plusieurs fronts, notamment auprès de la Fédération canadienne de l'agriculture en vue d'établir une position commerciale présentée au gouvernement canadien comme **la** position commerciale du secteur agricole. Tous les intervenants de notre industrie ont été sollicités, sans compter les gouvernements, tant au niveau provincial que fédéral, ainsi que des partenaires internationaux.

Mais, comme le savez sans doute, les 135 pays Membres de l'Organisation mondiale du commerce n'ont pu s'entendre lors de la Conférence ministérielle à Seattle, sur les points à discuter lors des futures négociations. Cet échec a déçu Les PPC et tout le secteur agricole. Tous ont cependant convenu que des règles commerciales claires, équitables et efficaces étaient nécessaires.

Même si les secteurs de l'agriculture et des services doivent faire l'objet de négociations, tel que prévu dans l'Accord du Cycle d'Uruguay de 1994, les pays Membres de l'OMC ne s'entendent pas sur les sujets de discussion. Ils n'ont pu convenir des autres points à négocier, par exemple, la propriété intellectuelle, le commerce électronique, la concurrence. C'est en mars 2000 que reprendront les négociations sur le commerce agricole sous la forme de séances de discussion spéciales.

CONTEXTE

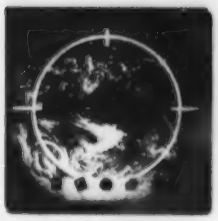

La première étape pour parvenir à une position commerciale commune : adopter des principes commerciaux énonçant clairement notre position et les intérêts de tous les producteurs de poulet, sans exclure les besoins des autres groupes agricoles et agroalimentaires. L'étape suivante : collaborer avec les autres membres du GO-5 – l'OCCOIPC, l'OCCO, l'OCCD et les PLC – pour établir dix principes directeurs pour encadrer *l'établissement de règles commerciales justes et équitables.*

En mars 1999, plus de 300 représentants des organismes membres du GO-5 se sont réunis à Ottawa dans le cadre de *Consensus 2000* pour passer en revue la position commerciale du GO-5 et présenter officiellement au ministre de l'Agriculture la position commerciale commune du GO-5. Les participants ont également examiné et précisé les grands enjeux à inclure dans le programme des prochaines négociations de l'OMC.

En avril 1999 étaient lancées à Ottawa, sous l'égide d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les *Consultations de l'OMC – Vers une position commerciale concertée en agriculture : À l'écoute de l'industrie canadienne*. L'objet de cette conférence était de consulter un vaste groupe de représentants des secteurs agricoles et agroalimentaires afin de conseiller Agriculture et Agroalimentaire Canada et le gouvernement canadien dans l'élaboration de la position de négociation officielle du Canada en prévision des négociations de l'OMC.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Lors d'une conférence de presse en août, le ministre de l'Agriculture, M. Lyle Vanclief, a annoncé la position initiale du Canada en prévision des négociations agricoles de l'OMC. Cette position intégrait les points que l'industrie et les producteurs, par l'entremise de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), estimaient de la plus haute importance.

Dans sa position, le Canada réclame l'élimination totale des subventions à l'exportation, une réduction substantielle des mesures de soutien interne qui faussent les échanges commerciaux et l'établissement de règles exécutoires d'accès aux marchés. Il importe de rappeler que diverses organisations de l'industrie, aux intérêts commerciaux divers, avaient adhéré à la position de la FCA, notamment les secteurs assujettis à la gestion des approvisionnements, à savoir les producteurs d'œufs, de lait et de volaille.

« Notre rôle, c'est de s'assurer que le gouvernement ne renonce pas à son engagement et de l'épauler dans la promotion de sa position à l'échelle internationale », a déclaré David Fuller, président des PPC, à l'issue de la conférence de presse organisée par le ministre Vanclief pour annoncer la position du Canada sur le commerce agricole.

ENRICHIR NOS CONNAISSANCES

Le commerce étant un domaine très vaste, les PPC ont consenti de sérieux efforts pour élargir leurs perspectives et être en mesure d'intervenir à plusieurs niveaux. C'est dans ce cadre que, au cours de l'année, David Fuller et Mike Dungate, a assisté à :

- Buenos Aires, en Argentine, à la Conférence des dirigeants agricoles du Groupe de Cairns;
- la Conférence Amérique du Nord/Union européenne qui s'est tenue à Turku, en Finlande; et
- la Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle, aux États-Unis.

Lors de chacune de ces rencontres, les PPC ont beaucoup appris sur la portée et la dynamique des prochaines négociations. Ils ont pu également mieux connaître la position d'autres pays et groupes agricoles en matière de commerce international.

En prélude à Seattle, une conférence téléphonique regroupant les capitaines de circonscription des PPC de tout le pays a eu lieu afin de bien informer ceux-ci sur les enjeux commerciaux. Des exposés sur le commerce ont également été présentés lors de nombreuses réunions tenues dans des offices provinciaux.

NOTRE POSITION COMMERCIALE

Notre but : un nouvel accord de l'OMC autorisant les agriculteurs canadiens à maintenir leur structure de commercialisation ordonnée, pierre angulaire de la stabilité et de la rentabilité de l'agriculture canadienne.

Ce que nous réclamons du gouvernement canadien c'est qu'il ne négocie des accords agricoles que sous l'égide de l'OMC et qu'il refuse de faire des compromis entre les secteurs agricoles et au détriment de l'agriculture en privilégiant d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Voici les demandes que nous avons adressées au gouvernement :

- L'établissement de règles commerciales justes et équitables, obligatoires et exécutoires.
- L'élimination de toutes les subventions à l'exportation.
- Le maintien des tarifs hors quota à leurs niveaux actuels.
- L'établissement de règles transparentes assurant, en vertu de contingents tarifaires, un accès réel et en franchise de tarifs aux marchés.
- L'imposition d'un plafond global sur les dépenses de soutien interne.
- L'abolition des mesures sanitaires et phytosanitaires sans fondements scientifiques solides acceptés internationalement.

En l'an 2000, et jusqu'au terme des négociations de l'OMC, les PPC s'emploieront à promouvoir leur position commerciale, une position qui embrasse les intérêts fondamentaux des producteurs canadiens de poulet.

Lors d'une conférence de presse en août, le ministre de l'Agriculture, M. Lyle Vanclief, a annoncé la position initiale du Canada en prévision des négociations agricoles de l'OMC. Cette position intégrait les points que l'industrie et les producteurs, par l'entremise de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), estimaient de la plus haute importance.

Dans sa position, le Canada réclame l'élimination totale des subventions à l'exportation, une réduction substantielle des mesures de soutien interne qui faussent les échanges commerciaux et l'établissement de règles exécutoires d'accès aux marchés. Il importe de rappeler que diverses organisations de l'industrie, aux intérêts commerciaux divers, avaient adhéré à la position de la FCA, notamment les secteurs assujettis à la gestion des approvisionnements, à savoir les producteurs d'œufs, de lait et de volaille.

« Notre rôle, c'est de s'assurer que le gouvernement ne renonce pas à son engagement et de l'épauler dans la promotion de sa position à l'échelle internationale », a déclaré David Fuller, président des PPC, à l'issue de la conférence de presse organisée par le ministre Vanclief pour annoncer la position du Canada sur le commerce agricole.

ENRICHIR NOS CONNAISSANCES

Le commerce étant un domaine très vaste, les PPC ont consenti de sérieux efforts pour élargir leurs perspectives et être en mesure d'intervenir à plusieurs niveaux. C'est dans ce cadre que, au cours de l'année, David Fuller et Mike Dungate, a assisté à :

- Buenos Aires, en Argentine, à la Conférence des dirigeants agricoles du Groupe de Cairns;
- la Conférence Amérique du Nord/Union européenne qui s'est tenue à Turku, en Finlande; et
- la Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle, aux États-Unis.

Lors de chacune de ces rencontres, les PPC ont beaucoup appris sur la portée et la dynamique des prochaines négociations. Ils ont pu également mieux connaître la position d'autres pays et groupes agricoles en matière de commerce international.

En prélude à Seattle, une conférence téléphonique regroupant les capitaines de circonscription des PPC de tout le pays a eu lieu afin de bien informer ceux-ci sur les enjeux commerciaux. Des exposés sur le commerce ont également été présentés lors de nombreuses réunions tenues dans des offices provinciaux.

NOTRE POSITION COMMERCIALE

Notre but : un nouvel accord de l'OMC autorisant les agriculteurs canadiens à maintenir leur structure de commercialisation ordonnée, pierre angulaire de la stabilité et de la rentabilité de l'agriculture canadienne.

Ce que nous réclamons du gouvernement canadien c'est qu'il ne négocie des accords agricoles que sous l'égide de l'OMC et qu'il refuse de faire des compromis entre les secteurs agricoles et au détriment de l'agriculture en privilégiant d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Voici les demandes que nous avons adressées au gouvernement :

- L'établissement de règles commerciales justes et équitables, obligatoires et exécutoires.
- L'élimination de toutes les subventions à l'exportation.
- Le maintien des tarifs hors quota à leurs niveaux actuels.
- L'établissement de règles transparentes assurant, en vertu de contingents tarifaires, un accès réel et en franchise de tarifs aux marchés.
- L'imposition d'un plafond global sur les dépenses de soutien interne.
- L'abolition des mesures sanitaires et phytosanitaires sans fondements scientifiques solides acceptés internationalement.

En l'an 2000, et jusqu'au terme des négociations de l'OMC, les PPC s'emploieront à promouvoir leur position commerciale, une position qui embrasse les intérêts fondamentaux des producteurs canadiens de poulet.

Bien communiquer

QU'EST-CE QUI MIJOTE? ET POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE?

L'intérêt grandissant pour la salubrité des aliments, la manipulation et la cuisson des viandes, a incité les Producteurs de poulet du Canada à entreprendre une étude sur les temps de décongélation et de cuisson du poulet. Une première pour les PPC. Ainsi, les coordonnateurs provinciaux de la promotion, les médias et les autres intervenants de notre industrie disposeront de données exactes sur les températures internes et les temps de cuisson à communiquer aux consommateurs.

Il ressort des travaux de *Diversified Laboratories* de Toronto que nos recommandations aux consommateurs concernant la décongélation du poulet au réfrigérateur sont à revoir. La décongélation du poulet au réfrigérateur prend beaucoup de temps. D'autres solutions – le rinçage à l'eau froide et le dégel au four à micro-ondes – semblent mieux convenir à notre époque.

La publication des directives concernant les temps et les températures de cuisson est en cours. On a évalué la cuisson (à la broche, au barbecue et à la poêle) de plusieurs morceaux de poulet – dont le poulet haché pour lequel on ne disposait pas de directives pour la cuisson. Les résultats ont révélé des écarts par rapport aux températures recommandées. Par exemple, selon l'étude, la cuisson de morceaux de poulet exige une température interne plus faible (170 °F ou 77 °C) qu'initialement recommandée. Un tableau exhaustif des temps de cuisson est en voie de préparation pour diffusion. Ainsi, les consommateurs pourront concocter des plats de poulet sains et encore plus savoureux – sans risquer de les faire trop cuire.

FÊTE DU CANADA

Dans la région de la Capitale nationale, la participation des PPC à la Fête du Canada procure visibilité tant à nos produits qu'à notre industrie. L'année 1999 a été une année record. Des membres du Comité exécutif des PPC ont œuvré au barbecue et préparé les sandwichs. Ils ont également causé avec leurs visiteurs – des députés et des membres de l'industrie. Cette année, ce sont 3 362 $ (50 cents par sandwich vendu) qui ont été amassés pour le *Programme des petits déjeuners à l'école* de la Canadian Living Foundation. Une telle somme procure quelque 4 500 petits déjeuners à des enfants d'âge scolaire.

L'an dernier, le Caucus avicole libéral initial a élargi son rayon d'activités en accueillant trois autres organismes de notre industrie : l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC), l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) et l'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD). Chaque capitaine de circonscription du Caucus avicole assume la responsabilité de sa circonscription. Il communique de l'information aux producteurs de poulet et aux autres membres de l'industrie et coordonne les activités locales pour bien renseigner le député de la circonscription sur divers sujets, dont la gestion des approvisionnements et le commerce. Tous comprennent bien l'importance de communiquer des messages cohérents et simples, tout particulièrement dans la perspective des négociations de l'OMC.

En complément des activités menées dans les circonscriptions, un petit déjeuner du Caucus avicole libéral s'est déroulé le 2 juin à Ottawa pour sensibiliser les députés à notre position commerciale commune. Les capitaines ont également déployé de grands efforts en septembre et en octobre en rencontrant les députés de leur circonscription avant la conférence de Seattle dans le but de leur faire valoir l'importance de maintenir les tarifs hors quota. Les capitaines ont rencontré quelque 30 députés pour leur exposer la position commerciale du Canada et l'impact que pourraient avoir les négociations sur les producteurs de poulet.

De plus, en août, les producteurs de lait et de poulet ont organisé une activité en marge de la réunion nationale du Caucus libéral à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Plus de 75 députés et sénateurs libéraux y ont assisté. Au menu : de succulents plats composés de produits de poulet, de produits laitiers et d'œufs. Les membres du Comité exécutif et des employés des PPC, ainsi que plusieurs capitaines de circonscription, étaient de la partie et ont abordé avec leurs invités, des questions d'importance pour notre industrie.

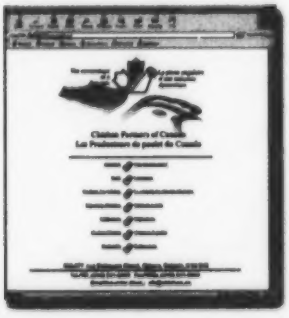

LES COMMUNICATIONS... INTERACTIVES PUBLICATIONS ET SERVICES EN DIRECT

Communiquer de l'information à nos membres en temps opportun compte aussi parmi les engagements des PPC : mise à jour régulière du site Web, envois spéciaux et publications périodiques, dont le *Manuel de données sur le poulet* et le *Rapport annuel*.

À la fin de 1998, le lancement du bulletin *Le poulet canadien* a confirmé l'importance accrue pour les échanges directs et permanents avec nos membres, ainsi qu'avec des groupes cibles de l'industrie et des organismes gouvernementaux. La réaction de nos membres a été positive. Le bulletin traite de plusieurs questions importantes et des enjeux auxquels les PPC s'intéressent au nom de nos 2 800 producteurs : l'allocation des contingents, les questions commerciales, notre programme de salubrité des aliments à la ferme et notre vision de l'industrie.

LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Cette année, nous avons redoublé d'[illegible] dans le cadre de notre programme des relations gouvernementales (RG) qui cible les députés et les représentants du gouvernement afin de les sensibiliser davantage à notre organisation, nos enjeux et nos objectifs.

Pourquoi? D'abord parce que l'année 1999 marquait le début du prochain cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce dont l'aboutissement aura des répercussions très importantes sur le fonctionnement de notre industrie. Nous avons aussi dû composer avec plusieurs enjeux exigeant l'intervention du gouvernement.

Vous vous rappellerez que la structure de notre programme de RG est relativement simple : chaque député d'une circonscription où la production de poulet est importante au niveau local est membre de notre caucus spécial. Notre caucus compte également des députés ayant des usines de transformation du poulet dans leur circonscription ou ayant exprimé de l'intérêt pour notre industrie. Nos capitaines de circonscription – des producteurs de poulet choisis dans ces circonscriptions – assument la liaison directe avec leurs députés.

En complément des activités menées dans les circonscriptions, un petit déjeuner du Caucus avicole libéral s'est déroulé le 2 juin à Ottawa pour sensibiliser les députés à notre position commerciale commune. Les capitaines ont également déployé de grands efforts en septembre et en octobre en rencontrant les députés de leur circonscription avant la conférence de Seattle dans le but de leur faire valoir l'importance de maintenir les tarifs hors quota. Les capitaines ont rencontré quelque 30 députés pour leur exposer la position commerciale du Canada et l'impact que pourraient avoir les négociations sur les producteurs de poulet.

De plus, en août, les producteurs de lait et de poulet ont organisé une activité en marge de la réunion nationale du Caucus libéral à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Plus de 75 députés et sénateurs libéraux y ont assisté. Au menu : de succulents plats composés de produits de poulet, de produits laitiers et d'œufs. Les membres du Comité exécutif et des employés des PPC, ainsi que plusieurs capitaines de circonscription, étaient de la partie et ont abordé avec leurs invités, des questions d'importance pour notre industrie.

LES COMMUNICATIONS... INTERACTIVES PUBLICATIONS ET SERVICES EN DIRECT

Communiquer de l'information à nos membres en temps opportun compte aussi parmi les engagements des PPC : mise à jour régulière du site Web, envois spéciaux et publications périodiques, dont le *Manuel de données sur le poulet* et le *Rapport annuel*.

À la fin de 1998, le lancement du bulletin *Le poulet canadien* a confirmé l'importance accrue pour les échanges directs et permanents avec nos membres, ainsi qu'avec des groupes cibles de l'industrie et des organismes gouvernementaux. La réaction de nos membres a été positive. Le bulletin traite de plusieurs questions importantes et des enjeux auxquels les PPC s'intéressent au nom de nos 2 800 producteurs : l'allocation des contingents, les questions commerciales, notre programme de salubrité des aliments à la ferme et notre vision de l'industrie.

LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Cette année, nous avons redoublé d'ardeur dans le cadre de notre programme des relations gouvernementales (RG) qui cible les députés et les représentants du gouvernement afin de les sensibiliser davantage à notre organisation, nos enjeux et nos objectifs.

Pourquoi? D'abord parce que l'année 1999 marquait le début du prochain cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce dont l'aboutissement aura des répercussions très importantes sur le fonctionnement de notre industrie. Nous avons aussi dû composer avec plusieurs enjeux exigeant l'intervention du gouvernement.

Vous vous rappellerez que la structure de notre programme de RG est relativement simple : chaque député d'une circonscription où la production de poulet est importante au niveau local est membre de notre caucus avicole. Notre caucus compte également des députés ayant des usines de transformation du poulet dans leur circonscription ou ayant exprimé de l'intérêt pour notre industrie. Nos capitaines de circonscription – des producteurs de poulet choisis dans ces circonscriptions – assurent la liaison directe avec leurs députés.

Qui sommes-nous?

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont un organisme national, dirigé par des producteurs, dont la responsabilité principale est de s'assurer que la production de poulet réponde à la demande. Le système qui régit notre fonctionnement est communément appelé gestion des approvisionnements.

Notre organisme est entièrement financé à même les prélèvements perçus auprès des producteurs. Nous ne recevons aucune subvention gouvernementale.

Afin d'approvisionner le marché canadien, les producteurs de chaque province se rencontrent environ six fois par année pour déterminer les besoins du marché, en fonction notamment de données fournies par les transformateurs, les détaillants et le secteur de la restauration.

Nos orientations et politiques sont établies par un conseil d'administration de 14 membres, dont des producteurs nommés chaque année par les dix offices provinciaux de commercialisation. Les quatre autres administrateurs – un du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation – sont nommés par leur association nationale respective pour un mandat de deux ans.

Une autre responsabilité importante consiste à s'assurer que les principaux décideurs du gouvernement fédéral comprennent pleinement les préoccupations et intérêts des 2 800 producteurs canadiens de poulet et qu'ils en tiennent compte lorsque d'importantes décisions en matière de politique agricole ou commerciale sont prises.

Nous nous assurons aussi que les producteurs de poulet du Canada sont vus et entendus sur la scène internationale.

En outre, les PPC s'occupent de diverses questions relatives à la réglementation. Nous surveillons la conformité avec les allocations en termes de contingents. Par exemple, nous délivrons des permis aux producteurs, aux transformateurs, aux transporteurs, aux commerçants et aux détaillants qui participent au mouvement interprovincial des poulets vivants et nous émettons des permis aux exportateurs de poulet qui produisent du poulet spécialement pour l'exportation.

Nous encourageons la collaboration entre tous les intervenants de l'industrie du poulet et nous faisons la promotion du poulet au Canada.

Nous existons en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles, et d'une entente entre le gouvernement fédéral, les ministres provinciaux de l'Agriculture et les producteurs de poulet. Notre création remonte à 1978.

Nos bureaux se trouvent à Ottawa et nous employons 18 personnes.

L'usage des deux langues officielles, le français et l'anglais, est de mise dans nos activités.

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DES PPC

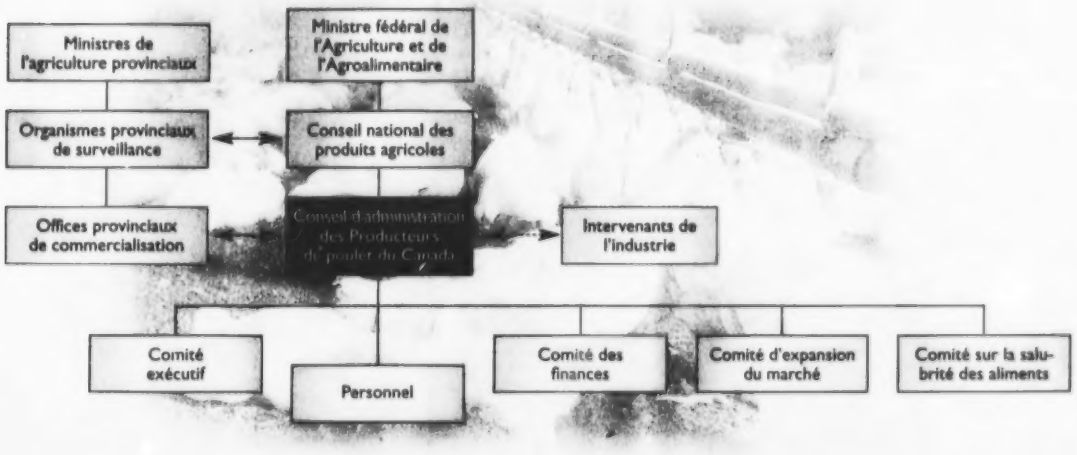

Personnel des PPC

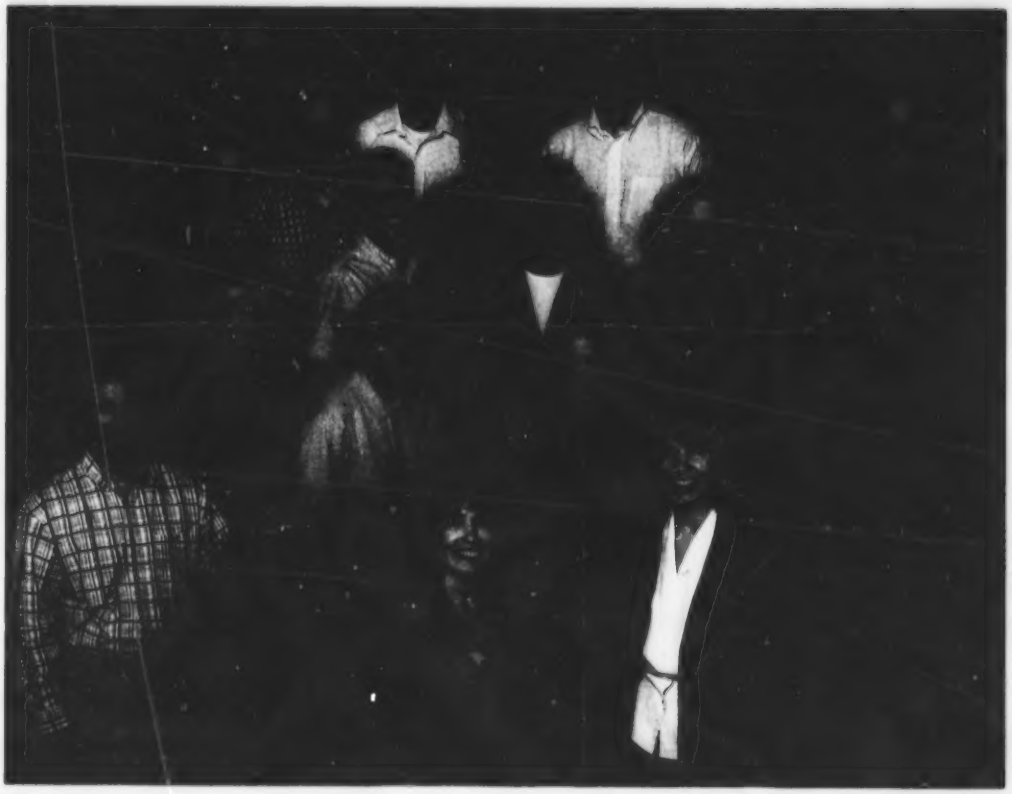

Mike Dungate (17)
Directeur général

Juliet Marvin (4)
Assistante de direction

Johanne Neeteson (5)
(En vacances depuis septembre 1999)
Adjointe administrative

Debbie Federber (10)
(Remplace Johanne Neeteson)
Adjointe administrative

Communication et Promotion

Nicole Beauchamp (6)
Directrice des communications

Susan Jones (14)
Coordonnatrice de la communication

Janet Hermer (11)
Agente des relations gouvernementales

Chantal Lafontaine (7)
Adjointe aux communications

Finance

Yvon Séguin (8)
Directeur des finances

Michael Laliberté (12)
Agent de contrôle et d'application

Kim Garamvolgyi*
Comptable

Administration et ressources humaines

Paula Doucette (3)
Directrice de l'administration et des ressources humaines

Lou Goley Niantié (2)
Traductrice

Sonia Bernier (13)
Réceptionniste

Nathalie Trépanier*
Réceptionniste

Production et salubrité des aliments

Yves Labbé, D.M.V. (1)
Directeur de la production et de la salubrité des aliments

Giuseppe Caminiti (9)
Agent de la statistique

Michel Lalande (16)
Adjoint à la production et de la salubrité des aliments

Commerce et politiques

Yves Ruel (15)
Directeur du commerce et des politiques

Rob Troy*
Analyste des politiques et de l'économie

**nouveau – 2000*

Comités des PPC en 1999

COMITÉ EXÉCUTIF

David Fuller*, Président, Nouvelle-Écosse
Reg Ference, 1er vice-président des PPC, Alberta
André Gravel, 2e vice-président des PPC, Québec
John Slot, Membre exécutif, Ontario

COMITÉ D'EXPANSION DU MARCHÉ

Pearl Cooper*, administrateur des PPC,
Conseil canadien des transformateurs d'œufs
et de volailles
Yvon Cyr, administrateur des PPC, Nouveau-Brunswick
John Slot, membre exécutif, Ontario
Lem Janes, membre remplaçant des PPC,
Association canadienne des surtransformateurs
de volailles

COMITÉ SUR LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Waldie Klassen*, administrateur des PPC, représentant
l'Ouest du Canada
John Slot, Membre exécutif, Ontario
Pearl Cooper, administrateur des PPC,
Conseil canadien des transformateurs d'œufs
et de volailles, représentant les transformateurs
David Mackenzie, administrateur des PPC,
Île-du-Prince-Édouard
Yves Campeau, administrateur de l'office provincial
du Québec, représentant le Centre du Canada

COMITÉ DES FINANCES

Eugene Legge*, administrateur des PPC, Terre-Neuve
David Keet, administrateur des PPC, Saskatchewan
Daryl Arnold, administrateur des PPC,
Colombie-Britannique

* *président du comité*

Conférences et réunions importantes en 1999

AU CANADA

Assemblée annuelle des offices provinciaux
de commercialisation du poulet
Réunion du Comité d'examen des programmes
de protection du revenu – AAC
Réunion du Comité consultatif de l'Office canadien de
commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair
Réunions annuelle et semestrielles de la Fédération
canadienne de l'agriculture (FCA)
Réunions du Comité sur le commerce de la FCA
Réunions du Programme de modernisation de
l'inspection de la volaille de l'Agence canadienne
d'inspection des aliments (ACIA)
Réunions du Partenariat canadien pour la salubrité
alimentaire
Assemblée annuelle du Conseil canadien des
transformateurs d'œufs et de volaille (CCTOV)
Consensus 2000
Réunions du secteur de la volaille du CCTOV
Réunions du Comité technique sur les opérations
avicoles – CCTOV
Réunion sur le système canadien de déclaration
des maladies aviaires
Conférences sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois
Séminaire des PPC sur la promotion
Assemblées générale et annuelle de l'Association
canadienne des surtransformateurs de volailles
Réception du Caucus avicole libéral
Réunions du Conseil national des produits agricoles
Séances de formation sur la salubrité des aliments
à la ferme
Réunions des responsables du commerce du G0-5
Comité consultatif sur les contingents tarifaires :
Réunion du groupe de travail technique
Réunions du comité directeur du Congrès avicole mondial
Conférence de l'OMC sur le commerce

À L'ÉTRANGER

Conférence des dirigeants agricoles du Groupe de Cairns
à Buenos Aires, en Argentine
Association des producteurs de volaille des Caraïbes
à Bridgetown, à la Barbade
Fédération internationale des producteurs agricoles
(FIPA) : Congrès mondial des agriculteurs à Regina,
en Saskatchewan
Exposition internationale des producteurs de volaille
à Atlanta, en Géorgie
Conférence annuelle du *National Chicken Council*
à Washington, D.C.
Séminaire sur le marketing du *National Chicken Council*
à Asheville, en Caroline du Nord
Conférence des dirigeants des secteurs agricoles d'Amérique
du Nord et de l'Union européenne à Turku, en Finlande
Mission d'exploration des marchés d'exportation de la
viande de volaille en Chine, au Japon, à Hong Kong et
en Corée du Sud
Forum de 1999 sur les perspectives d'avenir organisé
par le Département de l'agriculture des États-Unis
à Washington, D.C.
Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle,
État de Washington

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS ET ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 1999

Le Ministre de l'Agriculture et Agro-alimentaire
Gouvernement du Canada

Le Conseil national des produits agricoles

Les membres de
Les Producteurs de poulet du Canada

Nous avons vérifié le bilan des Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 1999 et l'état des résultats d'exploitation et de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe suivant, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux offices de commercialisation de produits agricoles, l'Organisme prélève des revenus et frais de services des producteurs fondés sur les distributions de poulets pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. À cause de la structure des prélèvements des producteurs de poulets, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits provenant de prélèvements et frais de services, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et à l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier que les produits découlant des prélèvements et frais de services mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Deloitte & Touche LLP

Comptables agréés
Le 10 février 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE

terminé le 31 décembre 1999

	1999	1998
Produits		
Prélèvements et frais de services	5 030 040 $	4 444 538 $
Intérêts et autres revenus	281 609	117 507
Dommages et intérêts (note 3)	40 114	–
	5 351 763 $	4,562,045 $
Expenses		
Amortissement	40 762	43 745
Comités	135 209	107 461
Communications	387 580	339 311
Administrateurs et représentants	848 171	649 216
Cotisations	50 449	55 130
Bureau	378 123	362 449
Frais professionnels	150 939	140 463
Activités de promotion	22 673	12 133
Salaires, avantages sociaux et déplacements	1 131 784	1 032 886
Études spéciales	144 643	121 247
Commerce	223 971	149 498
Traduction	73 276	53 366
	3 587 580 $	3 066 905 $
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	1 764 183	1 495 140
Actif net au début	3 933 028	2 437 888
Actif net à la fin	5 697 211 $	3 933 028 $

BILAN

au 31 décembre 1999

	1999	1998
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 4)	5 146 186 $	3 285 380 $
Débiteurs (note 5)	810 865	913 126
Frais payés d'avance	64 201	67 995
	6 021 252	4 266 501
Immobilisations (note 6)	47 281	63 546
	6 068 533 $	4 330 047 $
Passif à court terme		
Créditeurs et charges courues	371 322	397 019
Engagements (note 7)		
Actif net	5 697 211	3 933 028
	6 068 533 $	4 330 047 $

Au nom du conseil

Eugene Legge

Eugene Legge
Président, Comité des finances

David E Keet

David Keet
Administrateur, Comité des finances

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE

terminé le 31 décembre 1999

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Objectif de l'Organisme

Les Producteurs de poulet du Canada, constitué en société par actions conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. L'organisme est exonéré d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Prélèvements et frais de services

L'Organisme a décrété des prélèvements fondés sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoit des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. CONVENTION COMPTABLE

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant selon la durée probable d'utilisation des immobilisations. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail qui expire en 2000

3. DOMMAGES-INTÉRÊTS

Les dommages-intérêts sont imposés périodiquement aux Commissions provinciales des produits agricoles lorsque nécessaire. Au cours de l'exercice, des dommages-intérêts périodiques se rapportant à l'exercice 1997 d'un montant de 40 114 $ (1998 – néant) ont été recueillis.

4. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME

L'encaisse et les placements à court terme, qui comprennent les dépôts bancaires, les obligations du trésor et les certificats de placement garantis, sont évalués au coût qui se rapproche de la valeur du marché.

5 DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés de prélèvements à recouvrer des organismes provinciaux, de montants qui sont dus en vertu de conventions avec la Fédération canadienne de l'agriculture et des intérêts courus sur les placements détenus.

6. IMMOBILISATIONS

	1999 Coût	1999 Amortissement cumulé	1999 Valeur nette	1998 Valeur nette
Matériel de bureau	106 986 $	84 312 $	22 674 $	31 306 $
Équipement informatique	70 655	57 187	13 468	5 799
Améliorations locatives	102 234	91 095	11 139	26 441
	279 875 $	232 594 $	47 281 $	63 546 $

Les acquisitions d'immobilisations au cours de l'exercice s'élèvent à 24 497 $ (1998 – 969 $). Il n'y a eu aucune cession en 1999 ni en 1998.

7. ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX

L'Organisme s'est engagé en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour les deux prochains exercices se répartissent comme suit :

2000	77 494 $
2001	5 757
	83 251 $

8. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'information financière concernant les flux de trésorerie étant présentée de manière évidente dans les autres états financiers, un état de flux de trésorerie n'a pas été préparé.

9. INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Bien que le passage à l'an 2000 ait eu lieu, il n'est pas possible de conclure que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 susceptibles d'avoir une incidence sur l'entité, y compris ceux qui sont liés aux clients, aux fournisseurs ou à d'autres tiers, ont été entièrement résolus.